

**5. PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS RELATIVES L'ETUDE PREPARATOIRE
(EXPLICATION SUR LA CONCEPTION SOMMAIRE)**

**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS
RELATIVES A L'ETUDE PREPARATOIRE
(EXPLICATION SUR LA CONCEPTION SOMMAIRE)
POUR
LE PROJET D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT
DE L'ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE DE NOUAKCHOTT
EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

En réponse à la requête du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie (désigné ci-après par « la partie mauritanienne »), le gouvernement du Japon a décidé de mener une étude préparatoire pour « le Projet d'extension et d'équipement de l'école nationale de santé publique de Nouakchott » (désigné ci-après par « le Projet »), et a confié son exécution à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après par « la JICA »).

Pour effectuer ladite étude, la JICA a envoyé en Mauritanie en mars 2015 une mission d'étude préparatoire dont le résultat a fait l'objet du compte-rendu auprès du gouvernement japonais. Après l'examen du Projet au Japon, un avant-projet du rapport de l'étude préparatoire du Projet a été élaboré. S'en est suivi, du 30 novembre au 4 décembre 2015, une nouvelle mission en Mauritanie conduite par M. Kosuke ODAWARA, chef du bureau de la JICA au Sénégal, afin d'expliquer au gouvernement mauritanien la conception sommaire du Projet et tenir des discussions.

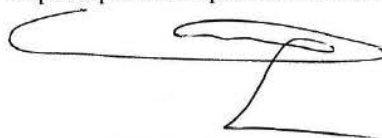
A l'issue de ces discussions, les deux parties ont convenu des points essentiels décrits en Appendice.

Fait à Nouakchott, le 2 décembre 2015

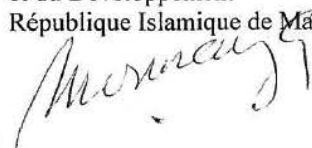


M. Kosuke ODAWARA
Chef de la mission
Agence Japonaise de
Coopération Internationale
Japon

M. Isselmou Ould El Manjoub
Directeur de la Programmation,
de la Coopération et de l'Information Sanitaire
Ministère de la Santé
République Islamique de Mauritanie



M. Yacoub Ould Ahmel Aicha
Directeur Général des Projets et
Programmes d'Investissement
Ministère des Affaires Economique
et du Développement
République Islamique de Mauritanie



APPENDICE

1. Accord de principe sur le contenu du Projet

La partie mauritanienne a pris bonne note et donné son accord de principe sur le contenu de l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire du Projet (comprenant le contenu de l'Annexe 1 et 2) présenté par la partie japonaise. La JICA finalisera le rapport final de l'étude préparatoire et l'enverra aux alentours du mois de mars 2016 à la partie mauritanienne.

2. Intitulé du Projet

Conformément à l'accord mentionné dans le procès-verbal signé le 18 mars 2015, l'intitulé du Projet a été modifié au « Projet d'extension et d'équipement d'une école nationale de santé publique de Nouakchott ». Toutefois, le nom officiel de l'ENSP étant « l'école nationale de santé publique de Nouakchott », l'intitulé du Projet sera remplacé par « Projet d'extension et d'équipement de l'école nationale de santé publique de Nouakchott ». Dans le présent appendice, l'école nationale de santé publique de Nouakchott est ci-après dénommée « l'ENSP ».

3. Site du Projet

La partie mauritanienne a remis un document (Annexe 3) prouvant que le site du Projet appartenait au ministère de la Santé. Les deux parties ont convenu que ledit site serait le site du Projet.

4. Estimation des coûts

Les deux parties ont confirmé que l'estimation des coûts du Projet décrite dans l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire était à titre provisoire et ferait l'objet d'un examen plus approfondi par le conseil des ministres du gouvernement du Japon.

5. Confidentialité de l'estimation des coûts et des spécifications

Les deux parties ont confirmé que l'estimation des coûts du Projet et les spécifications techniques des infrastructures et des équipements mentionnés dans l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire ne devraient jamais être reproduits ni divulgués à aucun tiers jusqu'à ce que tous les contrats du Projet soient conclus.

6. Mise en œuvre des dispositions à prendre par la partie mauritanienne

6-1. Les deux parties ont confirmé les mesures à prendre pour le Projet décrites dans l'Annexe 4 et leur prompte mise en œuvre. Toutefois, les coûts indiqués dans l'Annexe 4 sont à titre indicatif dont le calcul plus précis sera fait au stade de la conception détaillée.

6-2. La partie mauritanienne a garanti la dotation budgétaire pour le fonctionnement et la maintenance de l'école nationale de santé publique de Nouakchott (désignée ci-après

par « l'ENSP ») après l'achèvement du Projet ainsi que l'affectation des personnels nécessaires (tels que les enseignants, les gardiens, les bricoleurs etc.) sans délai, comme indique l'Annexe 5. La partie mauritanienne a convenu d'affecter le budget nécessaire pour les réparations ou les nouveaux achats concernant les installations et les équipements fournis dans le cadre du Projet pour le bon fonctionnement de l'ENSP.

7. Calendrier de mise en œuvre du Projet

La partie japonaise a expliqué à la partie mauritanienne le calendrier prévu pour la mise en œuvre du Projet, tel qu'il est présenté en Annexe 6 et la partie mauritanienne a convenu dudit calendrier. Puisque l'achèvement du Projet est prévu pour fin 2017, les deux parties ont convenu que le nouveau bloc pédagogique, qui permet d'augmenter le nombre des étudiants, serait mis en service à partir de janvier 2018.

8. Suivi pendant la mise en œuvre du Projet

L'avancement de la mise en œuvre du Projet sera suivi par la Direction des Infrastructures, du Matériel et de la Maintenance, organisme d'exécution du Projet, et elle rédigera tous les 3 mois le Rapport de Suivi du Projet (RSP) en utilisant une formule présentée dans l'annexe 7.

9. Résultats attendus et indicateurs

La partie japonaise a proposé à la partie mauritanienne les indicateurs clés pour les résultats attendus pour l'année 2020, soit 3 ans après l'achèvement de la construction du Projet comme suit ;

- 1) Nombre total d'étudiants ;
Valeur de référence : 861 étudiants
Objectif chiffrés à atteindre : 1223 étudiants
- 2) Volume horaire total de cours de travaux pratiques effectué dans la catégorie d'infirmiers dans les limites des horaires de fonctionnement normaux (3 années d'études) ;
Valeur de référence : 1564 heures
Objectif chiffrés à atteindre : 1956 heures
- 3) Volume horaire total de cours de travaux pratiques effectué dans la catégorie d'infirmiers médico-sociaux dans les limites des horaires de fonctionnement normaux (2 années d'études) ;
Valeur de référence : 963 heures
Objectif chiffrés à atteindre : 1376 heures
- 4) Volume horaire total de cours de travaux pratiques effectué dans la catégorie de techniciens supérieurs de santé dans les limites des horaires de fonctionnement normaux (2 années d'études)
Valeur de référence : 0 heure
Objectif chiffrés à atteindre : 1463 heures

Note : Les horaires de fonctionnement normaux signifient les horaires normaux de l'ENSP du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h00.

La partie mauritanienne a convenu desdits indicateurs en jugeant qu'ils tiennent compte de la taille et de la capacité de l'ENSP.

10. Système de la coopération financière non remboursable du Japon

La partie mauritanienne a pris bonne connaissance du système de la coopération financière non remboursable du Japon et des procédures à suivre (décrits dans l'Annexes 8).

11. Evaluation ex-post

La JICA conduira une évaluation ex-post trois (3) ans après l'achèvement du Projet, suivant les cinq critères d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité) du Projet. Les résultats de l'évaluation seront rendus publics. La partie mauritanienne fournira une assistance en la matière.

12. Considérations environnementales et sociales

D'après les « Directives relatives aux Considérations Environnementales et Sociales de la JICA (Avril 2010) », le présent Projet n'a pas de caractéristiques sensibles et ses éventuels impacts environnementaux sont considéré comme peu important.

- Annexe-1 : Plan des infrastructures et des équipements ;
- Annexe-2 : Liste des équipements ;
- Annexe-3 : Titre foncier du terrain (note verbale) ;
- Annexe-4 : Dispositions à prendre par chaque gouvernement ;
- Annexe-5 : Répartition des frais de fonctionnement et de maintenance des infrastructures et équipements ainsi que d'affectation des personnels ;
- Annexe-6 : Calendrier de mise en œuvre du Projet ;
- Annexe-7 : Modèle du Rapport de Suivi du Projet (RSP) ;
- Annexe-8 : Système d'aide financière non-remboursable du Japon ;

Annexe-1: Plan des infrastructures et des équipements

Plan des infrastructures et des équipements

1. Description sommaire du plan des infrastructures

(1) Utilisation des infrastructures

- Un bloc pédagogique et ses infrastructures connexes pour former le personnel de santé de l'ENSP

(2) Structure et nombre de niveaux des infrastructures

- i) Structure : Ossature rigide en béton armé (gros œuvre en béton armé, murs en blocs de béton)
- ii) Nombre de niveaux : Bloc pédagogique (3 niveaux + penthouse), les autres blocs seront à 1 niveau.

(3) Superficie bâtie et surface totale de planchers de chacun des blocs

Tableau des superficies des infrastructures du Projet (unité : m²)

Superficie \ Bloc	Bloc pédagogique	Bloc de grande salle	Bloc de cafétéria	Bloc électrique/ machinerie
Superficie bâtie	1.246,46	357,00	137,25	60,00
Surface de planchers du RDC	1.221,46	357,00	110,25	60,00
Surface de planchers du 1 ^{er} étage	982,63			
Surface de planchers du 2 ^e étage	982,63			
Surface de planchers du penthouse	63,45			
Surface totale de planchers	3.250,17	357,00	110,25	60,00
Superficie bâtie totale	1.800,71 m ²			
Surface totale de planchers	3.777,42 m ²			

(4) Principaux équipements de bâtiment

- Equipements électriques (équipements de réception et de transformation, appareils d'éclairage, circuits de prises de courant)
- Equipements d'alimentation en eau et d'assainissement (équipements de climatisation et de ventilation, équipements de lutte contre l'incendie (robinets d'incendie armés intérieurs))

AN-1

2. Récapitulation des principaux locaux

Tableau Récapitulation des principaux locaux (1/3)

Locaux	Nbre	Principaux usages	Capacité de calcul (nombre)	Etablissements similaires (superficie/largeur)	Superficie du Projet (m ²)
« Section d'études »					
(Salles de cours ordinaires : 1 ^{er} étage, 2 ^e étage)					
Salle de cours-A (60 pers.)	7	Salle de cours théorique	60 + professeur/formateur	1,0 à 1,5 m ² /pers.	67,5
Salle de cours-B (30 pers.)	6	Salle de cours théorique	30 + professeur	1,2 à 2,2 m ² /pers.	45,0
Petite salle de cours-Ca (8 pers.)	11	Salle de cours théorique en petit groupe (Catégorie de techniciens supérieurs de santé)	8 + professeur	1,2 à 1,7 m ² /pers.	17,1
Petite salle de cours -Cb (15 pers.)	5	Idem	15 + professeur	Idem	22,5
(Grande salle : bloc séparé)					
Hall de grande salle	1	Salle d'une capacité d'environ 200 personnes	Environ 200 personnes	1,2 à 1,5 m ² /pers	252,0
Couloir et sas	2	Couloir, sas	-	Largeur 2 à 3m	Largeur 2,4m
« Section de travaux pratiques »					
(Salle de travaux pratiques : rez-de-chaussée)					
Salle travaux pratiques-1, 2 et 3	3	Travaux pratiques des catégories d'infirmiers, de sages-femmes et d'infirmiers médico-sociaux TP simultanés de 15 pers. X 4 équipes/salle	60 + professeur	1,5 à 2,0 m ² /pers.	112,5
- Vestiaire 1 à 6	6	Vestiaires séparés pour hommes et pour femmes	Définie en fonction du nombre d'utilisateurs	-	15,0
- Salle de préparation 1 à 3	3	Conservation des équipements de travaux pratiques	Définie en fonction du volume de matériels et matériaux		7,5
« Section administrative »					
(Locaux administratifs : rez-de-chaussée)					
Bureau de la direction des études	1	Directeur des études + 2 agents	2	21 à 37 m ² /pers.	33,75
Bureau de la comptabilité	1	Directeur de la comptabilité	1	Idem	22,5
Bureau de la direction administrative et financière	1	Directeur administratif et financier	1	Idem	22,5
« Section d'études » Continuent					
(Salle de travaux pratiques : rez-de-chaussée)					
Placards -1 à 3	3	Conservation de matériels et matériaux d'administration	Définie en fonction du volume de matériels et matériaux		
Sas des bureaux du rez-de-chaussée	2	Salle d'attente du bureau	-	Largeur 2 à 3m	Largeur 2,2m
Salle de réunion	1	Réunion d'administration d'école, réunion de personnel	18 à 22	1,8 à 2,5 m ² /pers.	45
Bureau du secrétaire	1	Secrétaire du directeur + 1 agent	2	1,5 à 2,0 m ² /pers.	22,5
Bureau du directeur	1	Bureau du directeur + petit espace de réunion	1 + 3	28 à 40 m ² /pers.	30
Salle de lavabo (attenant au bureau du directeur)	1	En même temps il sert de vestiaire	1	-	-
Toilette (à côté du bureau du directeur)	1	Toilette du bureau du directeur	1	-	-
Magasin (attenant au bureau du directeur)	1	Archive du bureau du directeur	Définie en fonction du volume de matériels et matériaux		-

AA (5)

AN-2

Tableau Récapitulation des principaux locaux (2/3)

Locaux	Nbre	Principaux usages	Capacité de calcul (nombre)	Etablissements similaires (superficie/largeur)	Superficie du Projet (m ²)
Continuent					
(Locaux de soutien aux études : rez-de-chaussée)					
Réception/Salle de surveillant général	1	Réception des étudiants + Salle de surveillant (salle de poste de commande)	2	12 à 23 m ² /pers.	22,5
Salle de préparation de matériels didactiques	1	Reprographie et reliure de matériels didactiques et autres	2 à 8	3,0 à 5,0 m ² /pers.	22,5
- Magasin	1	Magasin de matériels didactiques, reprographie	Définie en fonction du volume de matériels et matériaux		9,0
Salle des professeurs -1	1	Salle de préparation de cours de professeurs	16	1,8 à 2,5 m ² /pers.	36,0
- Vestiaires	2	Vestiaires séparés pour hommes et pour femmes	-	-	15
Infirmierie	1	Salle de repos (1 personne + personnel soignant)		6 à 12 m ² /pers.	7,5
(Locaux administratifs : 2 ^e étage)					
Salle des professeurs -2	1	Salle de préparation de cours de professeurs	8	1,8 à 2,5 m ² /pers.	22,5
«Section d'usage commun »					
(couloirs, escaliers et autres)					
Hall d'entrée (rez-de-chaussée)	1	Entrée publique	-	Circulation dans les deux sens Largeur 3 à 6,0m	Largeur 5,0m
Entrée de service - 1, 2 (rez-de-chaussée)	2	Entrées de personnels et étudiants	-	Largeur 2 à 2,7m	Largeur 2,8m
Couloirs (RDC, 1er étage, 2e étage)	1	Circuits de déplacement de professeurs et étudiants	-	Largeur 2 à 2,7m	Largeur 2,3m
Escaliers (escalier 1, escalier 2)	2	Liaison entre les différents niveaux, évacuation en cas d'urgence, évacuation dans les 2 sens	-	Largeur 1,2 à 1,8m	Largeur 1,8m
Kitchenette (RDC, 1er étage)	2	Alimentation en eau chaude (pour personnels et visiteurs)	Pour 1 personne	Equivalent aux cas similaires en Mauritanie	-
Continuent					
« Section d'usage commun » - suite					
Toilette pour personnels hommes (RDC)	1	Visiteurs, personnels	1 personne	Cas du Japon *1)	-
Toilette pour personnels femmes (RDC)	1	Idem	Idem	Idem	-
Toilette polyvalente (RDC)	1	Visiteurs, chaise roulante	Idem	Idem	-
Toilettes pour hommes (RDC)	1	Pour hommes	3 cuvettes, 2 urinoirs, 2 lavabos	Equivalent aux cas similaires en Mauritanie	-
Toilettes pour femmes (RDC)	1	Pour femmes notamment en cas d'utilisation de cafétéria	1 personne	Idem	-
Toilettes pour femmes (1 ^{er} étage)	1	Pour femmes	4 cuvettes, 4 lavabos	Idem	-
Kitchenette (RDC, 1 ^{er} étage)	2	Alimentation en eau froide et en eau chaude (pour personnels, visiteurs)	1 personne	Equivalent aux cas similaires en Mauritanie	-
Magasin (1 ^{er} étage)	1	Conservation de matériels didactiques et autres	-	Idem	22,5
Magasin (2 ^e étage)	1	Conservation de matériels didactiques, équipements et autre	-	Idem	26,5

AN-3

Tableau Récapitulation des principaux locaux (3/3)

Locaux	Nbre	Principaux usages	Capacité de calcul (nombre)	Etablissements similaires (superficie/largeur)	Superficie du Projet (m ²)
Continuent					
« Section d'usage commun » - suite					
« Section des locaux connexes »					
(bloc de cafétéria)					
- Cafétéria	1	A servir les repas et boissons aux étudiants ; dans la plupart des cas il s'agit de sandwiches	Environ 20 personnes	Equivalent aux cas similaires en Mauritanie	81,0
- Cuisine	1	Préparation de collations, boissons	-	Idem	20,3
(bloc électrique/machinerie)					
- Salle de tableaux de distribution	1	Transformateur abaisseur et tableau de distribution principal en aval du branchement à la ligne de distribution primaire *2)	Sur la base de pratiques locales	-	40,2
- Salle de groupe électrogène	1	Mise en place d'un groupe électrogène	Idem	-	9,9
- Salle des pompes	1	Mise en place de la pompe d'alimentation en eau et de pompe d'alimentation de robinets d'incendie armés dans les blocs	Idem	-	9,9
(Réservoir de réception d'eau)	1	Stockage d'eau potable et eau incendie	Sur la base de pratiques locales		60 tonnes
(Réservoir surélevé : Penthouse)	1	Réservoir surélevé	Idem		6 tonnes
(Ouvrages extérieurs)	1 lot	Pose de bordures autour de bâtiments, pour le passage de piétons reliant la zone de bloc pédagogique existant et les voies de circulation	Pour assurer un bon accès aux blocs existants et identifier clairement les circuits de piétons et les circuits de véhicules		Pose de bordures et du gravier

Notes :

- *1) : Elles seront conçues sur la base de cas de construction de lycées du Recueil des documents de conception architecturale de l'Institut d'Architecture du Japon.
- *2) : Le transformateur abaisseur sera fourni dans le cadre du Projet.
- Les tailles sont déterminées sur la base des cas similaires notamment ceux du bloc pédagogique existant et du bloc administratif existant de l'ENSP et des écoles normales d'instituteurs.

AN-4

Annexe-2: Liste des équipements

Tableau Liste des équipements qui seront fournis par le Projet (1/2)

No. d'équipement	Désignation	Qté
1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV, SC, Perfusion)	8
2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	8
3	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	8
4	Mannequin: simulateur d'accouchement (type de hanche)	2
5	Mannequin: simulateur de soins obstétrico-gynécologique	1
6	Mannequin: simulateur de soins chirurgicaux	1
7	Squelette homme	1
8	Modèle anatomique (homme, femmes)	1
9	Modèle circulation du sang	1
10	Mannequin pour TP soins infirmiers	2
11	Mannequin pour adulte pour TP réanimation cardiaque	1
12	Mannequin pour bébé pour TP réanimation cardiaque	1
13	Mannequin néonatal pour TP-ablution	2
14	Modèle bassin	1
15	Modèle pour TP anesthésie partielle	1
16	Modèle endotrachéal adulte	1
17	Mannequin avec col utérin perméable	1
18	Mannequin pour l'épisiotomie	2
19	Modèle de la grossesse régulière	1
20	Modèle de différents étapes de la grossesse	1
21	Fœtus ultrasons Examen fantôme	1
22	Jeu d'instruments de diagnostic obstétrique	12
23	Toise bébé et Pèse bébé	1
24	Guéridon 3 étages	2
25	Instruments pour l'obstétrique	2
26	Trousse de diagnostic pour l'otolaryngologie	8
27	Instrument de mesure de taille et poids pour adulte	3
28	Armoire pour les instruments	4
29	Autodave	3
30	Appareil de distillation	3
31	Lit pour malade	12
32	Boîtier pour le mannequin	3
33	Vitrine type de luxe	1
34	Vitrine	6
35	Mannequin: simulateur d'accouchement (type de tout le corps)	1
36	Réanimation fixée pour adultes	10
37	Réanimation fixée pour bébé	2
38	Modèle de cœur	1
39	Modèle de l'œil	1
40	Modèle d'oreille	1
41	Modèle de dents de l'adulte	1
42	Chariot brancard	10
43	Collier cervical	10
44	Chariot d'urgence	3
45	Kit de secours typique	4
46	Microscope binoculaire	6
47	Microscope trinoculaire (pour l'enseignement pratique)	1
48	Loupe binoculaire pour étude entomologique	6
49	Appareil pour coagulation	1
50	Appareil à hématocrite (centrifugeuse à hématocrite)	1
51	Analyseur d'hématologie	1
52	Rhésuscope	1
53	Hémocytomètre	6
54	Réfrigérateur pour la conservation des médicaments	1
55	Agitateurs rotatifs	1

AN-5

Tableau Liste des équipements qui seront fournis par le Projet (2/2)

No. d'équipement	Désignation	Qté
56	Centrifugeuse	1
57	Spectrophotomètre à aspiration	1
58	Micropipette graduée	6
59	Appareil d'ionogramme (électrolyte, Na, K, Cl)	1
60	pH-mètre	6
61	Etuve	1
62	Congélateur	1
63	Compteur différentiel	6
64	Poupinel	1
65	Bec bunsen	1
66	Agitateur magnétique	1
67	Microtome rotatif	1
68	Chaises pour salle de laboratoire	10
69	Bain-marie	1
70	Equilibre analytique	1
71	Projecteur	7
72	Ecran pliable	8
73	Tableau magnétique	30
74	Support flip chart	14
75	Tabouret pour salle de TP	180
76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	115
77	Chaise pour salle de cours	928
78	Grande table et fauteuil	1
79	Photocopieur grand Modèle	1
80	Equipement pour cafétéria (Table et chaise)	4
81	Table de consultation	1
82	Casier pour 9 personnes	21
83	Bibliothèque	1
84	Casier pour 4 personnes	2
85	Rayonnages	3
86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	230
87	Lutrin de la salle de cours	14
88	Set audiovisuel pour salle de TP	3
89	Régulateur de tension automatique 0.5 kVA	1
90	Régulateur de tension automatique 1.0 kVA	7
91	Régulateur de tension automatique 5.0 kVA	1
92	Alimentation sans interruption 1.0 kVA	2
93	Matériel sonore	1
94	Pupitre pour d'amphithéâtres	1

AN-6

Annexe-3: Titre foncier du terrain (note verbale)

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

**Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération**



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
عرف - اخاء - عدل

وزارة الشؤون الخارجية والتعاون

17 SEP 2015

N° 7033 IMAEC
Nouakchott, le 17 SEP 2015

D3AO/SAO/BS

Ambassade du Japon
Reçu le: 17 SEP 2015

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie présente ses compliments à l'Ambassade du Japon à Nouakchott et, a l'honneur de lui faire parvenir, pour transmission, à l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale(JICA), un arrêté d'attribution de terrain et un exemplaire du rapport de la carte sanitaire géo référencée, dans le cadre de l'extension et l'équipement de l'école de Santé Publique à Nouakchott.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie remercie d'avance l'Ambassade du Japon à Nouakchott pour son aimable entremise et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

AMBASSADE DU JAPON
À NOUAKCHOTT



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

AN-7

Arrêté n° _____ / MF
Portant affectation d'un terrain à Nouakchott au profit du Ministère de la Santé

LE MINISTRE DES FINANCES

Vu l'Ordonnance N° 83-127 du 05 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale
Vu le Décret n° 157-2007 du 06 Septembre 2007 relatif au Conseil des Ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres
Vu le Décret n° 017-2015 du 16 Janvier 2015 portant nomination de certains membres du Gouvernement
Vu le Décret n° 086-2011 du 30 Mai 2011, modifié, fixant les attributions du Ministre des Finances et l'Organisation de l'administration centrale de son département
Vu le Décret n° 080-2010 du 31 Mars 2010 abrogeant et remplaçant certaines dispositions du Décret n° 086-2000 du 17 Juillet 2000 portant application de l'Ordonnance 83-127 du 05 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale
Vu la lettre n° 000648/MS SG, en date du 24 Juin 2015

ARRETE

Article Premier. Est affecté au profit du Ministère de la Santé à Nouakchott, un terrain d'une superficie de cent douze mille trois cent trente six (12 336) mètres carrés, situé tel que décrit au dossier ci-joint et conformément aux coordonnées suivantes :

N° points	X	Y
A	395383	2000454
B	395543	2000482
C	395621	2000061
D	395344	1999974
E	395309	2000192

Article 2. Le terrain est destiné au Centre Hospitalier National

Article 3. Toute mise en valeur doit être en stricte rapport avec la destination du terrain conformément à l'article 2 ci-dessus

Article 4. Le terrain reste dans le domaine privé de l'Etat. Toute cession totale ou partielle du lot par l'utilisateur sera frappée d'une nullité absolue

Article 5. Le défaut de mise en valeur dans les vingt quatre (24) mois qui suivent la signature du présent arrêté entraîne le retour du dit lot dans le domaine de l'Etat, sans qu'il ne soit nécessaire de le signaler par écrit à l'utilisateur

Article 6. Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent arrêté

AN-8

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Rapport de Visite

L'an deux mil quinze et le vendredi six mars, une visite a été effectuée aux locaux de l'Ecole Nationale de Santé Publique afin d'identifier le terrain le plus approprié pour l'extension du l'ENSP dans le cadre du projet financé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Etaient présents :

- ✚ Mr. Mohamed Ould Yezid, Directeur des Infrastructures, du Matériel et de la Maintenance
- ✚ Dr. Abou Harouna Deh, Directeur du Centre Hospitalier National
- ✚ Dr. Amina N'diaye, Directrice de l'Ecole Nationale de Santé Publique
- ✚ Dr. Ahmed Ould Ebbe, Directeur du Centre de Cardiologie
- ✚ Dr. Mohamed Abdallahi Ould Bellahi, Directeur du Centre National de Transfusion Sanguine
- ✚ Une équipe technique Japonaise

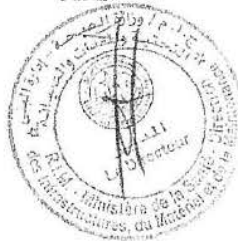
A l'issu de cette visite, il a été décidé ce qui suit,

1. Pour des raisons d'accessibilité et d'espace, le terrain le plus approprié convenu pour cette extension a été identifié devant la deuxième rentrée nord de l'école.
2. La partie japonaise est autorisée à utiliser ce terrain dans la limite du besoin du projet d'extension de l'ENSP.
3. La création d'une rentrée provisoire pour le chantier dans la partie nord-ouest de la clôture extérieure est autorisée pour éviter la perturbation des activités de l'école ; la sécurité de cette rentrée sera assurée par le prestataire japonais.

Le Rapporteur

MOHAMED EL YEZID

DIMM



AN-9

Annexe-4: Dispositions à prendre par chaque gouvernement

Principales mesures à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire (1/2)

No.	Items	Couvert par le Japon	Couvert par le pays bénéficiaire
1	Acquérir la parcelle de terrain nécessaire à la mise en œuvre du Projet et l'aménager		●
2	Construire un/une/des		
	1) Bâtiment	●	
	2) Portes et de murs aux sites et autour des sites		●
	3) Parking	●	
	4) Voie à l'intérieur du site	●	
	5) Voie à l'extérieur du site		●
3	Fournir les installations situées en dehors du terrain visé à (1) ci-dessus tels que les systèmes d'électricité, de distribution et d'vacuation d'eau ainsi que les autres systèmes auxiliaires nécessaires à		
	1) Electricité		
	a. Branchement du réseau de distribution électrique jusqu'au site		●
	b. Installation de ligne électrique à l'intérieur du site	●	
	c. Installation de disjoncteur principal et de transformateur	●	
	2) Alimentation en eau		
	a. Aménagement de la conduite principale d'eau de la ville jusqu'au site		●
	b. Système de distribution d'eau à l'intérieur du site (réservoirs de réception et surélevés)	●	
	3) Drainage		
	a. Aménagement des égouts principaux de la ville (égout pluvial et d'autres)		●
	b. Installation du système de drainage et d'égout (égouts des eaux usées, égout pluvial et d'autres) à l'intérieur du site	●	
	4) Gaz		
	a. Aménagement du réseau de distribution de gaz jusqu'au site		●
	b. Installation du système de fourniture de gaz à l'intérieur du site	●	
	5) Système téléphonique		
	a. Extension de la ligne téléphonique jusqu'au tableau de distribution du bâtiment		●
	b. Fourniture du tableau de distribution et extension de la ligne après le tableau de distribution	●	
	6) Mobilier et Equipements		
	a. Meubles de bureau généraux (moquettes, rideaux, tables, chaises et autres)		●
	b. Equipement pour le projet	●	
4	Assurer le déchargement et le dédouanement rapides des produits aux ports de		
	1) Transport vers le pays bénéficiaire par mer (air) de produits originaires du Japon	●	
	2) Transport interne du pays entre le port de débarquement et le site	●	
5	Assurer que les droits de douane, les taxes intérieures et autres charges fiscales qui pourraient être imposés en République Islamique de Mauritanie à l'égard de l'achat des produits et des services seront exonérés		●
6	Accorder aux personnes physiques japonaises et / ou aux personnes physiques des pays-tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et des services les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours en République Islamique de Mauritanie, afin qu'ils puissent effectuer leur travail		●
7	Assurer que l'Etablissement et les produits seront entretenus et utilisés d'une manière convenable et efficace pour la mise en œuvre du Projet		●
8	Supporter tous les frais nécessaires à la mise en œuvre du Projet, à part les frais qui sont couverts par le Don		●
9	Prise en charge des commissions suivantes de la banque de change japonaise pour les services bancaires basés sur les arrangements bancaires (A/B)		
	1) Commission de notification de l'autorisation de paiement (A/P)		●
	2) Commission de paiement		●
10	Tenir dûment compte des questions environnementales et sociales dans la mise en œuvre du Projet		●

(A/B : Arrangement Bancaire, A/P : Authorization de Paiement)

AN-10

Principales mesures à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire (2/2)

1. Avant l'appel d'offres
MRO)

(unité: million de

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Ouvrir le compte bancaire (Arrangement bancaire (A/B))	Dans un délai d'un mois après l'A/D	MAED	-	
2	Approuver l'EEl / l'EIE	N/A	-	-	
3	Mettre en œuvre l'EIE	N/A	-	-	
4	Assurer la disponibilité des terrains nécessaires pour la mise en œuvre du Projet et déblayer le site ; 1) Enlèvement des obstacles existant (arbres, déchets, etc.) 2) Déplacement d'une conduite si elle a été installée dans le site. (conduit d'eau, câble électrique, tuyau de drainage, etc.) 3) Mise en disposition d'une voie d'accès pour des gros camions de la porte existante au site de construction. (S'il y a des obstacles dans la voie d'accès assurée, enlèvement ou déplacement de ces derniers sont requis.)	Avant l'avis du document d'appel d'offres	MS	0.6	
5	Obtention des autorisations suivantes : 1) Autorisation de construction 2) Autorisation de construction d'une porte provisoire à côté de la clôture à l'ouest du site.	Avant l'avis du document d'appel d'offres	MS	-	

2. Pendant la mise en œuvre du Projet
million de MRO)

(unité:

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Prise en charge des commissions de la banque japonaise ci-dessous pour les services basés sur l'A/B				
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MS	3.12	
	2) Commission de paiement sur l'A/P	Chaque paiement	MS		
2	Assurer le déchargement et le dédouanement rapides au port de débarquement dans le pays bénéficiaire				
	1) Exonération des droits et taxes et dédouanement des produits au port de débarquement	Pendant le Project	MS	-	
	2) Transport intérieur à partir du port de débarquement jusqu'au site du Projet	Pendant le Project	MS	-	
3	Accorder aux nationaux japonais et/ou aux personnes physiques des tiers pays dont les services à rendre sont relatif à la fourniture des produits et aux prestations en vertu des contrats vérifiés, les facilités nécessaires à leur entrée et à leur séjour dans le pays bénéficiaire afin qu'ils puissent exécuter leur travail	Pendant le Project	MAED	-	
4	Assurer l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et toute autre levée fiscale qui pourraient être imposés dans le pays bénéficiaire, à l'égard de la fourniture des produits et/ou des services. Les droits de douane et taxes intérieures et toute autre levée fiscale relatés ci-dessus incluent la TVA, taxe commerciale, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés des nationaux japonais, la taxe aux résidents, la taxe sur les carburants, mais sans y limités, qui pourraient être imposées dans le pays bénéficiaire, à l'égard de la fourniture des produits et des services en vertu du contrat vérifié	Pendant le Project	MAED (MS)	-	

AN-11

5	Prendre en charge toutes dépenses, autres que celles couvertes par la coopération financière non-remboursable, nécessaires à la construction des installations et au transport et montage des équipements	Pendant le Project	MS (ENSP)	-	
6	Fournir des installations de distribution d'électricité, d'alimentation en eau, de drainage et autres installations connexes				
1)	Electricité, Drainage, Téléphone Branchement du site à la ligne de distribution/ Raccordement à la ligne principale	3 mois avant l'achèvement de la construction	MS	7.65	
2)	Préparation d'installation de l'équipement dans le laboratoire existant Préparation d'un circuit électrique	3 mois avant l'achèvement de la construction	ENSP (MS)	0.06	
3)	Meubles et Equipements Meubles en général, ordinateurs, stores, matériel pour la cantine et outil de nettoyage	1 mois avant l'achèvement de la construction	ENSP (MS)	23.32	

3. Après le Projet
MRO)

(unité: million de

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Utiliser et entretenir correctement et efficacement les installations construites et des équipements fournis dans le cadre de la coopération financière non-remboursable 1) Recrutement de personnel nécessaire 2) Allocation des coûts de maintenance 3) Structure d'exploitation et de maintenance 4) Vérification régulière / Inspection périodique	Après l'achèvement de la construction	ENSP (MS)	107.63 *1)	
2	Construction des installations extérieures 1) Aménagement paysager 2) Garage couvert 3) Clôtures et porte	Après l'achèvement de la construction	ENSP (MS)	19.34	

(A/B : Arrangement Bancaire, A/P : Autorisation de Paiement, N/A : Non Applicable)

(MS : Ministère de la Santé, MAED : Ministère des Affaires Economiques et du développement, ENSP : Ecole Nationale de Santé Publique à Nouakchott)

*1) Coût supplémentaire dû à la mise en œuvre du Projet

AN-12

Confidentiel :

Principales mesures prises en charge par la don japonais

(Conditions d'estimation)

- Période d'estimation : Mars 2015
- Taux de change : 1 US\$ = 119,79 yens
1 EUR = 141,50 yens
(taux des TSS de la Banque de Tokyo-Mitsubishi UFJ)
(Moyenne des 3 mois du 1^{er} janvier au 31 mars 2015)
1 MRO (Ouguiya mauritanien) = 0,38 yen
1 US\$ = 311,57 MRO
(Taux des TTB de la Banque Centrale de Mauritanie)
(Moyenne des 3 mois du 1^{er} janvier au 31 mars 2015)
- Période d'exécution des travaux de construction : Le Projet sera mis en œuvre en une année fiscale dont les durées nécessaires pour la conception détaillée et les travaux de construction sont telles qu'indiquées sur le calendrier d'exécution.
- Autres : Le présent Projet sera mis en œuvre suivant les procédures de l'aide financière non remboursable du gouvernement du Japon.

AN-13

Etude de budget de fonctionnement de l'ENSP

Tableau Bilan de l'ENSP (2012 - 2015 ; les budgets de 2015 sont les prévisions) (unité : MRO)

Libellés	2012	2013	2014	Moyenne des 2012-2014	2015
Recettes (Subventions du MS)					
Fonctionnement	57.786.015	65.786.015	65.786.015	63.119.348	85.886.000
Salaires	42.149.730	42.149.730	42.149.730	42.149.730	45.395.000
Formation/Convention	11.937.550	0	1.575.000	4.504.183	31.000.000
Sous-total	111.873.295	107.935.745	109.510.745	109,773,262	162,281,000
(Recettes ENSP)					
Formation des étudiants privés (Infirmiers)	74.375.000	67.575.000	90.635.000	77,528,333	86,000,000
Formation TSS	65.011.000	65.011.000	0	65,011,000	75,000,000
Dons / Subventions / PTF	4.324.756	31.436.028	23.336.411	19,699,065	210,891
Sous-total	143.710.756	164.022.028	113.971.411	140,568,065	161,210,891
Total des recettes	255.584.051	271.957.773	223.482.156	250,341,327	323,491,891
Dépenses					
Personnel / vacation / assurance et autres	92.528.419	129.578.981	116.518.559	112,875,320	86,048,984
Eau et énergie / consommables et autres	26.843.769	16.618.362	15.720.021	19,727,384	32,940,000
Bourses / stages et autres	60.053.027	74.067.870	52.049.283	62,056,727	141,300,000
Réhabilitation des infras. / achat des équip. de bâtiments et autres équip.	26.572.256	20.972.181	16.636.962	21,393,800	30,900,000
Maintenance infras. et équip.	13.744.274	15.541.638	11.671.511	13,652,474	14,352,907
Déplac. Commun. confér.	11.704.278	3.705.200	9.399.929	8,269,802	13,750,000
Pertes diverses	820	2.660.000	1.275.000	1,585,000	4,200,000
Total des dépenses	232.266.023	263.144.232	223.271.265	239,560,507	323,491,891
Report (recettes – dépenses)	23.318.028	8.813.541	211	10,780,820	0

Source : ENSP

Note : Sur les recettes de 2015, la diminution du montant de « Personnel / vacation / assurance et autres » par rapport à celui de 2014 s'explique par le fait que si les frais du personnel sont en augmentation, les vacations pour les formateurs temporaires et les heures supplémentaires ne sont pas inscrites (interview auprès de l'ENSP)

"Moyenne réelle du budget de 2012-2014."

+ Cette mise en œuvre du plan a augmenté après les estimations

Augmentation au moment de la mise en œuvre	Budget des estimations au moment de la mise en œuvre du plan	
	Moyenne des 2012-2014	63,119,348
	idem	42,149,730
	idem	4,504,183
		109,773,262
26,675,000	Moyenne des 2012-2014 + Augmenter au moment de régime	104,203,333
65,011,000	idem	130,022,000
	Moyenne des 2012-2014	19,699,065
		253,924,398
91,686,000	Total des recettes	363,697,660
59,813,000	Moyenne des 2012-2014 + Augmenter au moment de régime	172,688,320
15,357,000		35,084,384
13,696,000		75,752,727
2,865,000		24,258,800
15,903,000		29,555,474
		8,269,802
		1,585,000
107,634,000	Total des dépenses	347,194,507
	(recettes – dépenses)	16,503,153

Frais de scolarité quantité accrue-1, IDE, SFE, IMS →

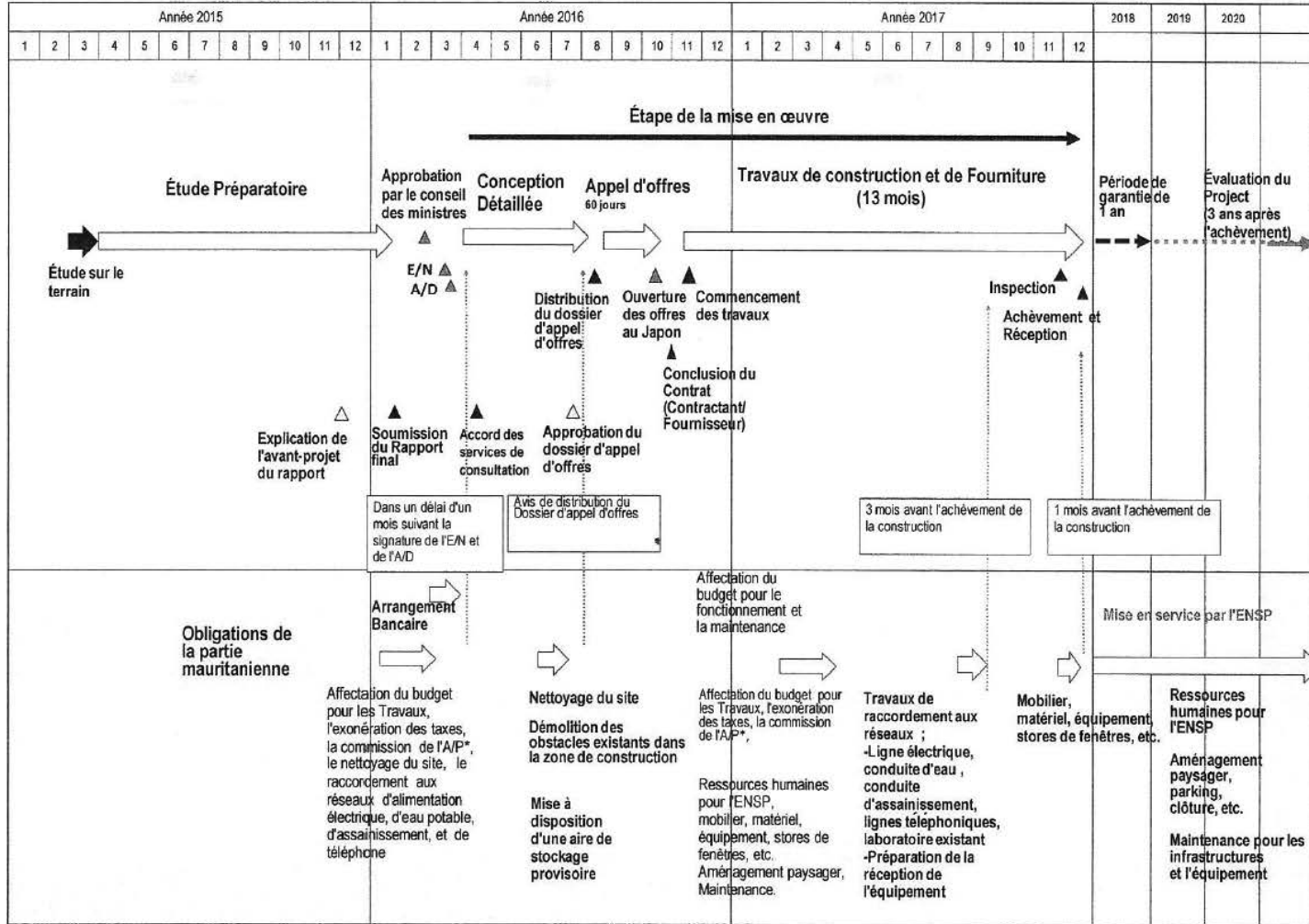
Frais de scolarité quantité accrue-2, TSS (Ajouter 70 personnes) →

Augmenter au moment de régime

Handwritten marks and signatures at the top left of the page.

CALENDRIER D'EXÉCUTION : PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPMENT D'UNE ÉCOLE NATIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE NOUAKCHOTT (ENSP)

le 18 nov. 2015



*E/N: Echange de Notes
 *A/D: Accord de Don
 *A/P: Autorisation de Paiement

Annexe-6: Calendrier de mise en œuvre du Projet

Annexe-7: Modèle du Rapport de Suivi du Projet

<p><u>Rapport de Suivi du Projet</u> pour <u>le Nom de projet</u> Accord de Don No. <u>XXXXXXXX</u> Mois 20XX</p>

Information sur l'organisation

Autorité (Signataire l'A/D)	de Personne en charge _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone /FAX: _____ Email: _____
Organisme d'exécution	Personne en charge _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone /FAX: _____ Email: _____
Ministère compétent	Personne en charge _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone /FAX: _____ Email: _____

Grandes lignes de l'Accord de Don:

Source de financement	Gouvernement du Japon: Montant n'excédant pas JPY _____ mil. Gouvernement du (_____): _____
Titre du projet	
E/N	Date de signature: Durée:
A/D	Date de signature: Durée:

Handwritten signatures and initials in the bottom left corner of the page.

1: Description du projet

1-1 Objectif du Projet

[Empty box for project objective]

1-2 Nécessité du projet et sa priorité

- La cohérence avec la politique de développement, le plan sectoriel, les plans de développement national et régional, et la demande du groupe cible et du pays bénéficiaire

[Empty box for project necessity and priority]

1-3 Efficacités et indicateurs

- L'efficacité du projet

Effet quantitatif (Indicateurs de fonctionnement et d'effet)		
Indicateurs	Initial (Année)	Cible (Année)
Effet quantitatif		

2: Exécution du projet

2-1 Etendue du projet

Tableau 2-1-1a: Comparaison entre l'emplacement initial et l'emplacement actuel

Emplacement	Initial: (PV) Pièce(s) attachée(s): Carte	Actuel: (Rapport de Suivi du Projet (RSP)) Pièce(s) attachée(s): Carte

Handwritten signatures and initials in the bottom left corner of the page.

Tableau 2-1-1b: Comparaison entre l'étendue initiale et l'étendue actuelle

Désignation	Initiale	Actuelle
(PV)	(PV)	(RSP) Veuillez indiquer non seulement la prévision la plus récente, mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement Tout changement de conception doit être consigné, quel que soit son degré

2-1-2 Raison (s) de changement, s'il y a lieu

(RSP)

2-2 Calendrier d'exécution
2-2-1 Calendrier d'exécution

Tableau 2-2-1: Comparaison entre le calendrier initial et le calendrier actuel

Désignation	Initial		Actuel
	Dates de durée	A/D	
Approbation du cabinet	02/2016		
E/N	03/2016		
A/D	03/2016		
Conception détaillée	04/2016-07/2016		
Appel d'offres	08/2016		
Soumission de l'offre	08/2016-10/2016		
Période de construction	11/2016-12/2017		
Installation des équipements	10/2016-12/2017		
Date d'achèvement du projet *	12/2017		
Période de responsabilité pour vices	12/2018		

* L'achèvement du projet est défini comme la vérification des travaux de construction au moment d'A/D.

2-2-2 Raisons de changements de calendrier et leurs répercussions sur le projet

--

2-3 Mesures à prendre par chaque gouvernement

2-3-1 Principales mesures à prendre
Voir la pièce jointe 2.

2-3-2 Activités
Voir la pièce jointe 3.

2-4 Coût du projet

2-4-1 Coût du projet

Tableau 2-4-1: Comparaison entre le coût initialement prévu et le coût actuel pris en charge par le Gouvernement du Japon
(Confidentiel jusqu'à l'adjudication)

Désignation	Coût (Million de Yens)			
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
Construction d'installation	- Bâtiment d'école - Autres installations Grande salle de classe, cantine, bâtiment abritant la machinerie électrique			
Équipement	-Équipement de soutien à la formation -Pupitres et chaises de classe			
Services du consultant	- Conception détaillée - Gestion des marchés - Supervision de la construction			
Total				

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1Dollar US = Yen

Tableau 2-4-1b : Coût initialement prévu et coût actuel pris en charge par le gouvernement de la Mauritanie

Désignation	Coût (Million de MRO)			
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
Total				

AN-19

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1 Dollar US = (Monnaie locale, MRO)

2-4-2 S'il y a un écart important entre le montant initialement prévu et le montant actuel, indiquez la (les) raison (s), les mesures d'amélioration prises et leurs résultats

(RSP)

2-5 Organisation de mise en œuvre

2-5-1 Organisme d'exécution:

- Son rôle, situation financière, capacité, recouvrement des coûts, etc.,
- Organigramme incluant le service en charge de l'exécution et le nombre d'employés

Initial: (PV)

Actuel, s'il y a eu un changement: (RSP)

3: Opération et Maintenance (O&M)

3-1 Gestion de l'O&M

- Organigramme pour l'O&M
- Système d'opération et de maintenance (la structure, le nombre, la qualification et la compétence du personnel, et autres conditions requises pour assurer la maintenance correcte des produits et des biens obtenus du projet tels que les manuels, les installations, les équipements pour l'entretien, les pièces de rechange, etc.,)

Initial: (PV)

Actuel: (RSP)

3-2 Coût et budget de l'O&M

- Le coût annuel de l'O&M pendant l'exécution du projet, le coût connu jusqu'aujourd'hui, le budget annuel pour l'O&M

Initial: (PV)

4: Précautions (Gestion de risques)

- Les risques et les problèmes, si cela existe, qui pourraient influencer sur la mise en œuvre, les résultats et la durabilité du projet, et les mesures à prendre sont ci-dessous.

Problèmes au départ et mesures y afférentes: (PV)	
Risques potentiels du projet	Evaluation
1.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact:
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement):
2.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact:
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement):
3.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact:
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement):
Problèmes actuels et mesures prises	
(RSP)	

[Handwritten signature]

5: Evaluation lors de l'achèvement du Project et plan de suivi

5-1 Evaluation générale

Décrivez votre évaluation générale sur le projet

5-2 Leçons tirées et recommandations

Veillez décrire les leçons tirées de l'expérience du projet, qui pourraient être exploitées dans le cadre de l'assistance future ou des projets similaires, et des recommandations qui pourraient être utiles pour réaliser les effets et l'impact attendus du projet, et pour assurer sa durabilité.

5-3 Plan de suivi relatif aux indicateurs pour la post-évaluation

Veillez décrire les méthodes de suivi, la (les) section(s) ou le (les) département(s) en charge du suivi, la fréquence, et la durée du suivi des indicateurs mentionnés à l'alinéa 1-3.

Pièces jointes

1. Carte de localisation du Projet
2. Mesures à prendre par chaque gouvernement
3. Rapport mensuel
4. Fiche de suivi sur les prix des matériels indiqués (Trimestriel)
5. Rapport sur la proportion des achats (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(Seulement le rapport d'achèvement)



AN-23

[Handwritten marks: a scribble, a signature, and a circled 'D']

Fiche de suivi sur les prix des matériels indiqués

1. Conditions initiales (Confirmées)

	Désignation des matériels indiqués	Volume initial A	Prix unitaire initial (¥) B	Prix total initial C=A×B	1% du prix contracté D	Condition de paiement	
						Prix (Baissé) E=C-D	Prix (Augmenté) F=C+D
1	Désignation 1	••t	•	•	•	•	•
2	Désignation 2	••t	•	•	•		
3	Désignation 3						
4	Désignation 4						
5	Désignation 5						

2. Suivi du prix unitaire des matériels indiqués

- (1) Méthode de suivi : ••
- (2) Résultat d'étude de suivi sur le prix unitaire de chaque matériel indiqué
- (3) Résumé de la discussion avec l'Entrepreneur et/ou le Fournisseur (si nécessaire)

	Désignation des matériels indiqués	1er •mois, 2016	2e •mois, 2017	3e •mois, 2017	4e	5e	6e
1	Désignation 1						
2	Désignation 2						
3	Désignation 3						
4	Désignation 4						
5	Désignation 5						

Rapport sur la proportion des achats (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(Dépense actuelle respective pour la construction et les équipements)

	Achat intérieur (Pays bénéficiaire) A	Achat étranger (Japon) B	Achat étranger (Pays tiers) C	Total D
Coût de la construction	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût de la construction direct	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Autres	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût des équipements	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût de la conception et de la supervision	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Total	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	

Annexe-8: Système d'aide financière non-remboursable du Japon

SYSTEME DE LA COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

Le Gouvernement du Japon (ci-après dénommé "le Gdj") est au centre de l'exécution des réformes organisationnelles pour améliorer la qualité des opérations de l'Aide publique au développement (l'Apd), et dans le cadre de ce réajustement, une nouvelle loi de la JICA est entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2008. En se basant sur la loi et la décision du Gdj, la JICA est devenue l'agence exécutive de la Coopération financière non-remboursable du Japon pour les Projets généraux, pour la Pêche et pour la Coopération Culturelle.

La coopération financière non-remboursable consiste en des fonds non-remboursables pour le pays bénéficiaire qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (services techniques ou transport des produits, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et réglementations y afférentes du Japon. La coopération financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don de matériel en nature au pays bénéficiaire.

1. Procédures de la coopération financière non-remboursable du Japon

La coopération financière non-remboursable du Japon est menée comme suit :

Etude préliminaire (ci-après dénommée « "l'Etude" »)

- L'Etude menée par la JICA

Estimation et approbation

- Estimation par le Gdj et la JICA. Approbation par le Conseil des ministres du Japon

Détermination de l'exécution

- L'Echange de Notes entre le Gdj et un pays bénéficiaire

Accord de Don (ci-après dénommé « "l'A/D" »)

- Accord conclu entre la JICA et un pays bénéficiaire

Exécution

- mise en œuvre du Projet sur la base de l'A/D

2. Etude préliminaire

(1) Contenu de l'Etude

Le but de l'Etude est de fournir un document de base nécessaire pour l'estimation du Projet par la JICA et le Gdj. Le contenu de l'Etude est le suivant:

- confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du Projet.
- évaluer la pertinence de la coopération financière non-remboursable d'un point de vue technologique et socio-économique
- confirmer le concept de base du plan convenu après Concertations entre les deux parties
- préparer un concept de base du Projet ; et
- estimer les coûts du Projet

Le contenu de la requête par le pays bénéficiaire n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de



AN-26

la coopération financière non-remboursable. Le concept de base du projet doit être confirmé par rapport au cadre d'aide financière non-remboursable du Japon.

La JICA demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer pour assurer son indépendance lors de l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature des minutes des Concertations.

(2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution de l'Etude, la JICA utilise un (des) consultant(s) enregistré(s). La JICA effectue une sélection basée sur des propositions soumises par ces derniers.

(3) Résultat de l'Etude

Le rapport de l'Etude est relu par la JICA, et après confirmation de la justesse du Projet, la JICA recommande au Gdj d'effectuer une estimation sur l'exécution du Projet.

3. Plan de la coopération financière non-remboursable du Japon

(1) L'E/N et l'A/D

Après l'approbation par le Conseil des ministres du Japon du Projet proposé par le gouvernement bénéficiaire, l'Echange de Notes (ci-après dénommé "l'E/N") sera signé entre le Gdj et le Gouvernement du pays bénéficiaire pour formuler une demande d'aide, qui sera suivie par la conclusion de l'A/D entre la JICA et le Gouvernement du pays bénéficiaire afin de définir les clauses nécessaires pour l'exécution du Projet, telles que les conditions de paiement, les responsabilités du Gouvernement du pays bénéficiaire, et les conditions d'obtention.

(2) Sélection des Consultants

Le(s) consultant(s) employé(s) pour l'Etude sera (seront) recommandé(s) par la JICA au pays bénéficiaire pour également travailler sur l'exécution du Projet après l'E/N et l'A/D en vue de maintenir l'uniformité technique.

(3) Pays d'origine éligible

La coopération financière non-remboursable du Japon doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire. Lorsque la JICA et le Gouvernement du pays bénéficiaire ou son autorité désignée le jugent nécessaire, la coopération financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services tels que le transport d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire). Toutefois, dans le cadre de la coopération financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir les sociétés de construction, la société de commerce nécessaires à l'exécution de la coopération, et le consultant principal doivent être exclusivement des ressortissants japonais. (Le terme "ressortissant japonais" signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.)

AN-27

(4) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par la JICA. Cette vérification est nécessaire, car les fonds de la coopération financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

(5) Principales dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution de la coopération financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes:

(6) "Usage adéquat"

Le Gouvernement du pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable de manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par la coopération financière non-remboursable.

(7) "Exportation et Réexportation"

Les produits achetés dans le cadre de la coopération financière non-remboursable ne doivent pas être exportés ou réexportés à partir du pays bénéficiaire.

(8) "Arrangement bancaire (A/B)"

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son "représentant autorisé" devra ouvrir un compte à son nom dans une banque au Japon (ci-après dénommée la "Banque"). La JICA exécutera la coopération financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.
- b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

(9) Autorisation de Paiement (A/P)

Le Gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

(10) Considérations sociales et environnementales

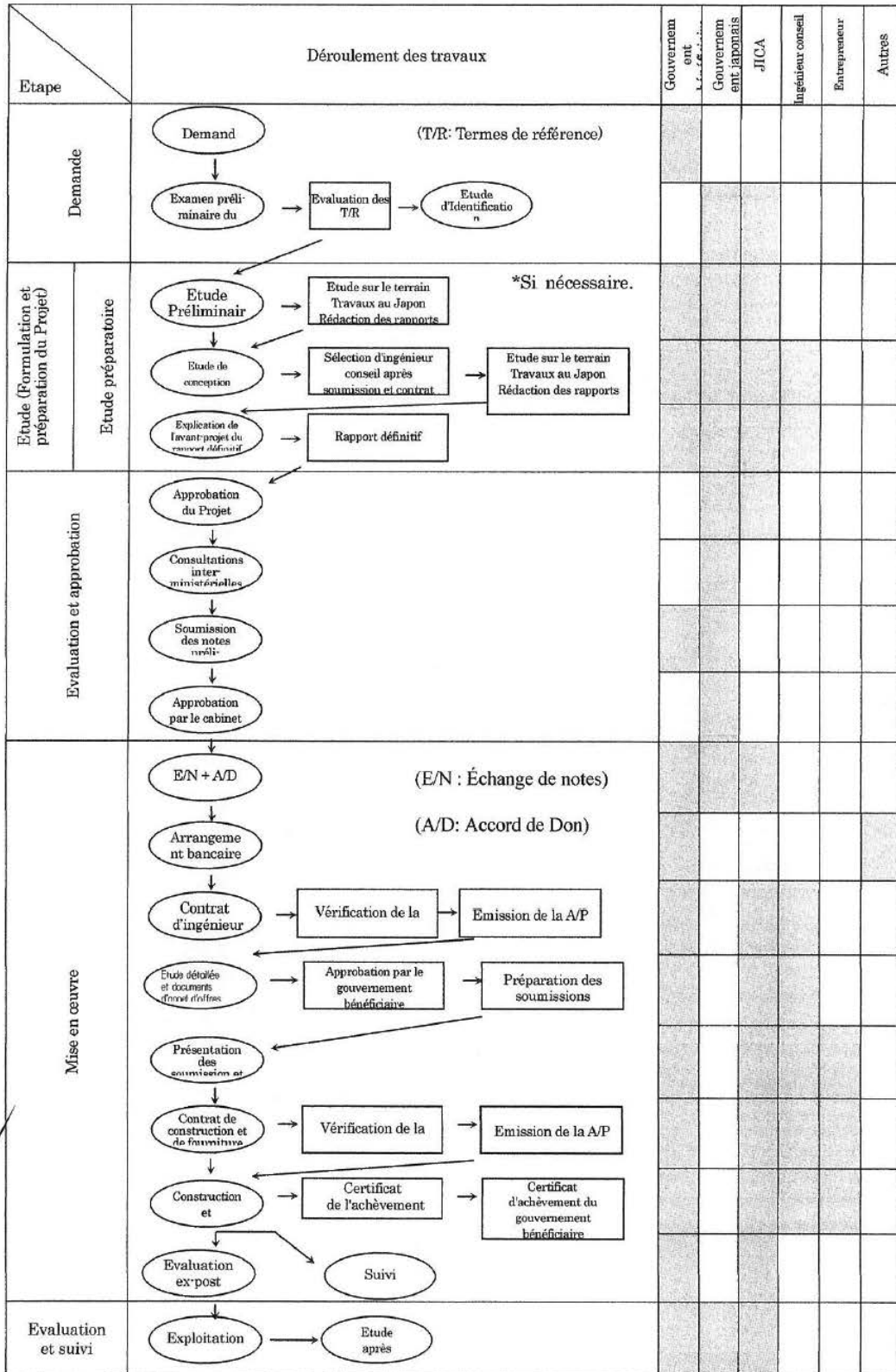
Le pays bénéficiaire doit assurer les considérations sociales et environnementales pour le Projet et doit suivre les règlements environnementaux du pays bénéficiaire et les directives socio-environnementales de la JICA.



AN-28

Schéma des flux du système d'aide financière non-remboursable du Japon

La Procédure de l'aide financière



AN-29

6. Notes techniques

**PROJET D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT
DE L'ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE DE NOUAKCHOTT
EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
ETUDE PREPARATOIRE (CONCEPTION SOMMAIRE)**

NOTE TECHNIQUE

Préalablement à la présente Note Technique, les éléments essentiels du Projet ont été confirmés à travers les discussions entre les instances concernées de l'étude citée en objet du ministère de la Santé de la République Islamique de Mauritanie « désignées ci-après par « la partie mauritanienne » et le Chef de la Mission de la JICA et les études sur le terrain.

A la fin de l'étude sur le terrain, la partie mauritanienne et le consultant de la mission d'étude confirment les éléments qui se sont éclaircis davantage en matière de conception du Projet.

La partie japonaise a informé la partie mauritanienne que le contenu du Projet confirmé au stade de l'étude sur le terrain pourrait être modifié à l'issue de l'analyse au Japon après le retour de la mission au Japon et des concertations avec les autorités japonaises.



Dr Mohamed Lemine Ould Ahmedou
Directeur des Ressources Humaines
P.I.
Abdallahi Ould Mohamed
Ministère de la Santé

Fait à Nouakchott, le 26 mars 2015



Dr. Amina Ndiaye Bâ
Directrice
Ecole Nationale de Santé Publique de
Nouakchott

M. Masahiko Watanabe
Consultant en Chef du Projet

APPENDICE

1. Emprise d'implantation de bâtiments

L'emprise d'implantation des bâtiments sur le site est telle qu'indiquée en Annexe-1.

2. Principales composantes des infrastructures (locaux)

Les locaux qui seront aménagés en extension par le Projet, tout en étant entendu que l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) continuera à utiliser les locaux existants, sont tels qu'indiqués en Annexe-2 (Plan d'avant-projet sommaire des infrastructures). Les locaux existants qui continueront à être utilisés sont comme suit. Il est à noter que les travaux de réhabilitation des locaux existants seront réalisés par la partie mauritanienne.

(Bloc pédagogique existant)

- Salles de cours (10 salles) ;
- Bibliothèque ;
- Laboratoire.

(Bloc en forme de L existant)

- Salles de cours (3)

(Bloc administratif existant)

- Bureaux ;
- Locaux divers tels que magasins.

3. Liste des équipements

Les équipements confirmés à travers les concertations entre la partie mauritanienne et le chef de la mission de la JICA et les études sur le terrain font actuellement l'objet de l'analyse au Japon par la mission d'étude.

4. Les structures administratives qui seront transférées aux bâtiments qui seront construits en extension

La partie mauritanienne a indiqué que les structures administratives qui seront transférées (ou qui auront leurs locaux annexes) en priorité dans les bâtiments qui seront construits en extension sont les suivants :

- Bureau du directeur (avec secrétariat) ;
- Bureau de la direction des études ;
- Bureau de la direction administrative et financière ;
- Bureau du service du matériel et de la maintenance ;
- Bureau du comptable ;
- Bureau du surveillant général ;
- Salle de réunion.

5. Certificat officiel du site du Projet

Le gouvernement mauritanien fournira à la partie japonaise un document qui atteste que le terrain prévu pour la construction de l'ENSP appartient au ministère de la Santé avant mi-septembre 2015.

6. Travaux et prestations à la charge de la partie mauritanienne

Les principaux travaux et prestations qui devraient être assurés par la partie mauritanienne sont comme suit :



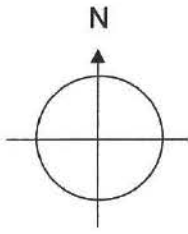
- (1) Avant le démarrage des travaux :
- Ensemble de démarches relatives à l'obtention de permis et autorisations nécessaires au démarrage des travaux de construction ;
 - Démolition et enlèvement d'obstacles se trouvant sur le site tels qu'arbres ;
 - Autoriser l'aménagement d'un accès de service (dans le mur de clôture au nord-ouest du site).
- (2) Pendant les travaux :
- Obtention d'autorisations du branchement des bâtiments du Projet aux différents réseaux notamment ceux d'alimentation électrique, d'alimentation en eau potable, d'assainissement et téléphonique ;
 - Travaux de branchement du site aux réseaux susmentionnés (les travaux au sein du site sont à la charge de la partie japonaise).
- (3) Après l'achèvement des travaux :
- Construction de murs de clôtures et portail autour de bâtiments construits en extension (en cas de besoin) ;
 - Aménagement paysager (plantation d'arbres, etc.) ;
 - Fourniture d'équipements de bureau, de matériels et de mobiliers qui ne sont pas pris en charge par le Projet.

Annexes :

Annexe-1 : Plan d'implantation de bâtiments du Projet

Annexe-2 : Plan d'avant-projet sommaire de bâtiments





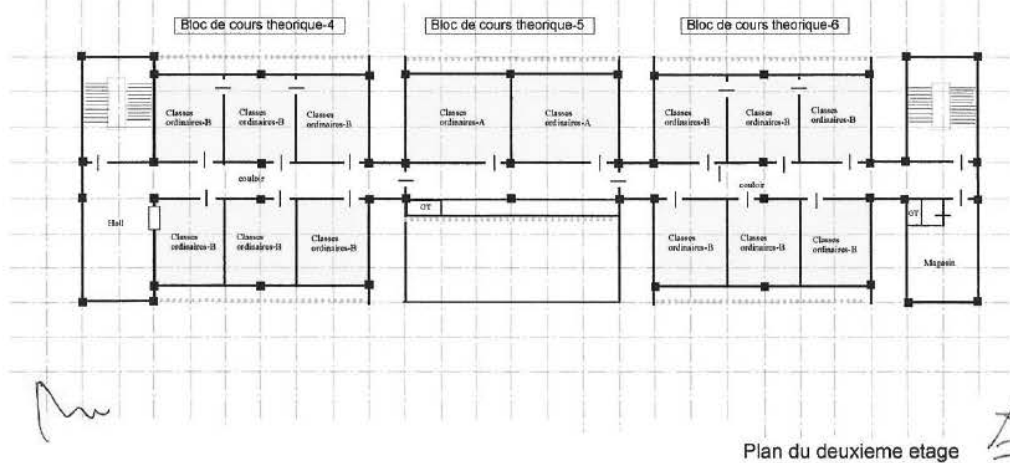
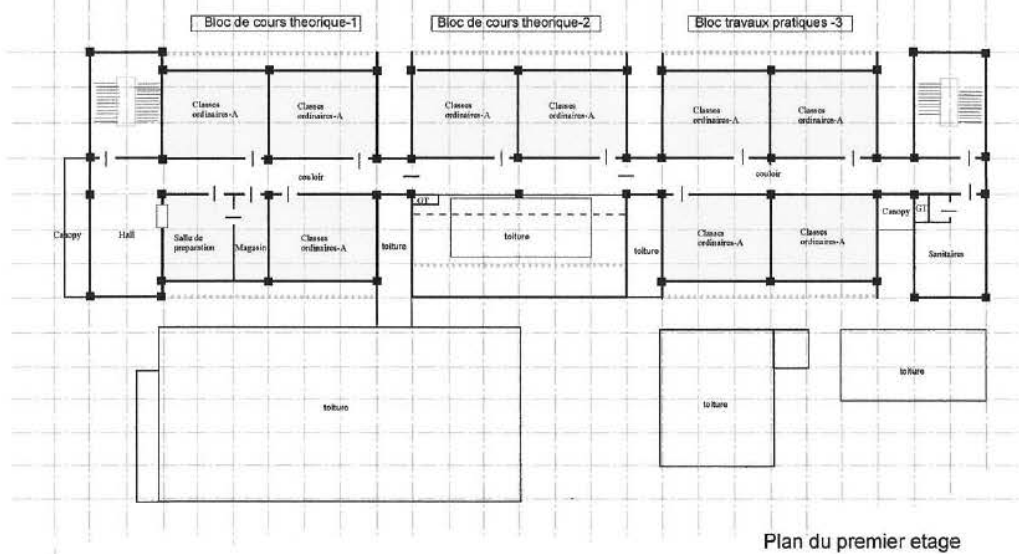
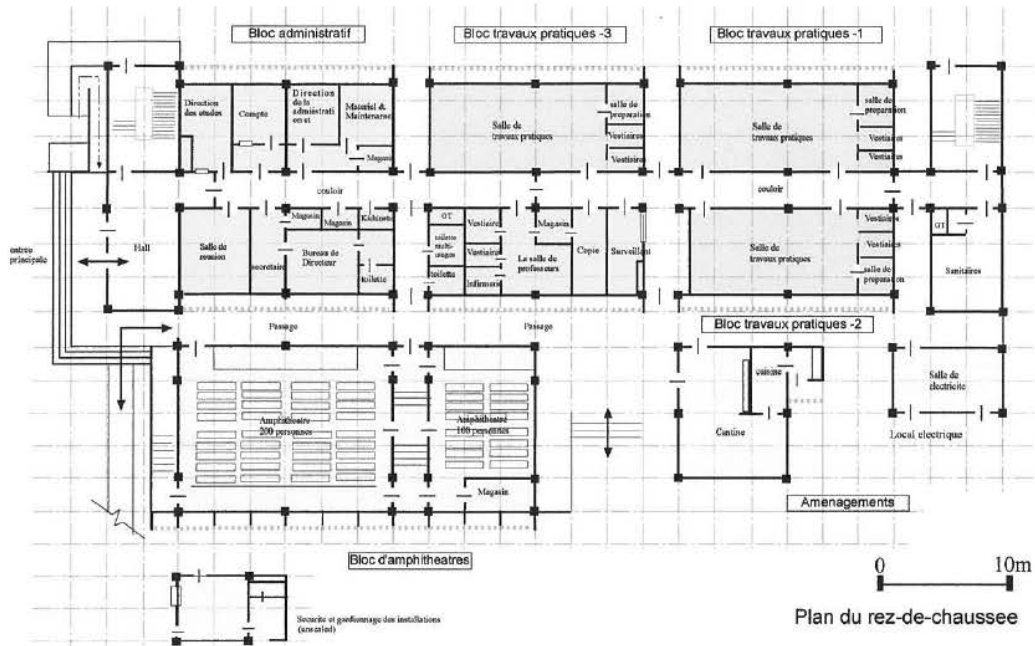
Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Vue en plan des nouveaux bâtiments de l'ENSP

Annexe-2
26 mars 2015



7. Terrain certificat appartenant (note verbale)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ


République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل

وزارة الشؤون الخارجية والتعاون

17 SEP 2015

N° 7033 / M.A.E.C. 

Nouakchott , le في نواكشوط


D3AO/SAAO/BS

Ambassade du Japon
Reçu le: 17 SEP 2015

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie présente ses compliments à l'Ambassade du Japon à Nouakchott et, a l'honneur de lui faire parvenir, pour transmission, à l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale(JICA), un arrêté d'attribution de terrain et un exemplaire du rapport de la carte sanitaire géo référencée, dans le cadre de l'extension et l'équipement de l'école de Santé Publique à Nouakchott.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie remercie d'avance l'Ambassade du Japon à Nouakchott pour son aimable entremise et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

AMBASSADE DU JAPON
À NOUAKCHOTT



1409



Arreté n° _____ / MF
Portant affectation d'un terrain à Nouakchott au profit du Ministère de la Santé

LE MINISTRE DES FINANCES

Vu l'Ordonnance N° 83- 127 du 05 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale,
Vu le Décret n° 157-2007 du 06 Septembre 2007 relatif au Conseil des Ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres ;
Vu le Décret n° 017-2015 du 16 Janvier 2015 portant nomination de certains membres du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 086-2011 du 30 Mai 2011, modifié, fixant les attributions du Ministre des Finances et l'Organisation de l'administration centrale de son département;
Vu le Décret n° 080 -2010 du 31 Mars 2010 abrogeant et remplaçant certaines dispositions du Décret n° 089-2000 du 17 Juillet 2000 portant application de l'Ordonnance 83- 127 du 05 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale,
Vu la lettre n° 000948/MS/SG, en date du 24 Juin 2015.

ARRETE

Article Premier : Est affecté au profit du Ministère de la Santé, à Nouakchott, un terrain d'une superficie de cent douze mille trois cent trente six (112 336m²)mètres carrés, situé tel que décrit au dossier ci- joint et conformément aux coordonnées suivants :

N° points	X	Y
A	395363	2000454
B	395543	2000462
C	395621	2000061
D	935344	1999974
E	395309	2000192

Article 2 : le terrain est destiné au Centre Hospitalier National.

Article 3 : Toute mise en valeur doit être en stricte rapport avec la destination du terrain conformément à l'article 2 ci- dessus.

Article 4 : Le terrain reste dans le domaine privé de l'Etat. Toute cession totale ou partielle du lot par l'utilisateur sera frappée d'une nullité absolue.

Article 5 : Le défaut de mise en valeur dans les vingt quatre (24) mois, qui suivent la signature du présent arrêté, entraîne le retour du dit lot dans le domaine de l'Etat, sans qu'il ne soit nécessaire de le signaler par écrit à l'utilisateur.

Article 6 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté.

(Signature)

2015/428143793030



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
 HONNEUR - FRATERNITE - JUSTICE
 PROJET D'EXTENSION DE L'ECOLE DE SANTE PUBLIQUE
 A NOUAKCHTT - MAURITANIE
 LEVER TOPOGRAPHIQUE
 ETATS DES LIEUX
 BUREAU D'ETUDE: S A T - LOT N°648 Z R E - NOUAKCHOTT
 PROJET FINANCE PAR JICA
 LEVE ET DESSINE PAR HASSAN ACHOUB (BETHA) TEL: 46474770
 ECHELLE: 1/12500A3
 MARS 2015

ALTITUDES TN ET FOND DES REGARDS R1 - R2 - R3

N°	ALTITUDES TN	ALTITUDES FOND
R1	4.79	4.34
R2	5.19	4.78
R3	6.09	5.58

9. Présentation des résultats de l'enquête géologiques

Présentation des résultats de l'enquête géologiques

1. Essais mécaniques

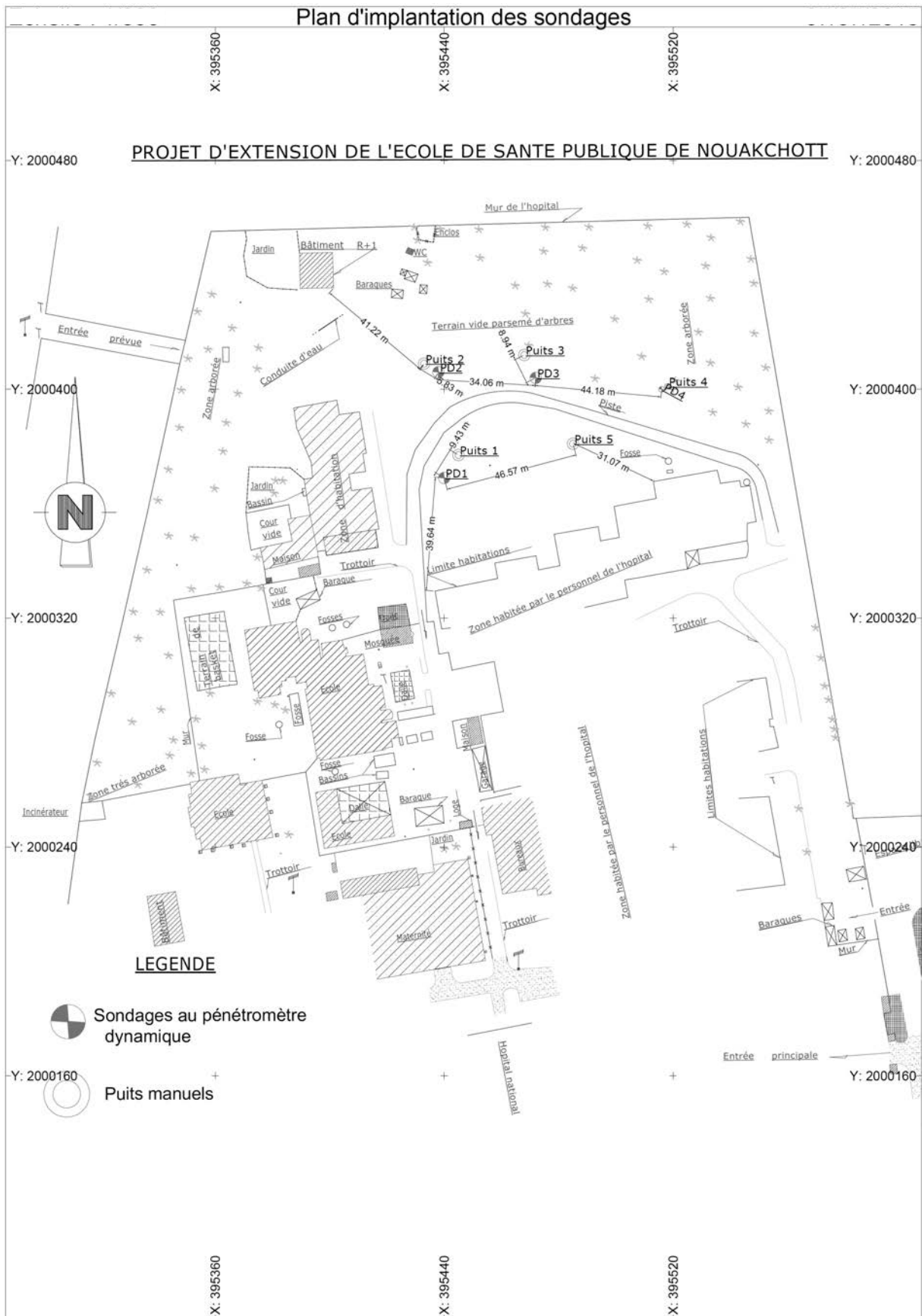
Les essais de cisaillement direct à la boîte et d'oedométrie ont été réalisés. Les résultats se présentent comme suit :

Echantillon N°	Nature des Matériau	Profondeur(m)	Essais réalisés			
			Cisaillement		Oedomètre	
			φ (°)	C (Kpa)	P _c (Bar)	C _c
EP1+EP2+EP3 +EP4+EP5	Red sand dune	1.20	26.8	12	0.334	0.097
NORMES AFNOR			NFP 94-071-1		NFP 94-090-1	

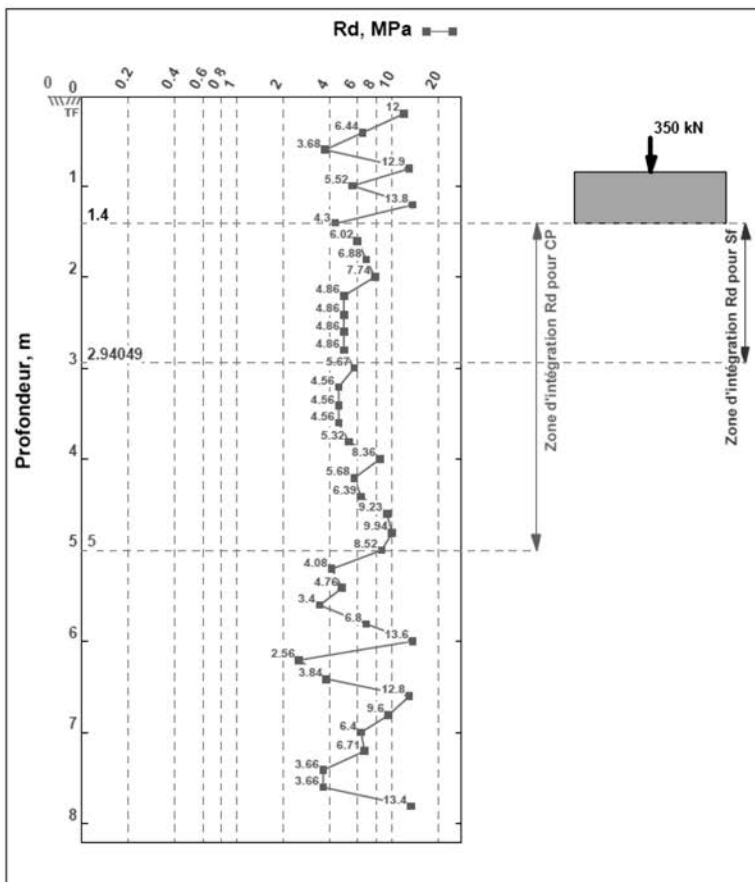
2. Calcul de la contrainte admissible par la méthode du pénétromètre dynamique La méthode utilisée pour le calcul de la contrainte admissible est celle de Meyerhof. En considérant que les tassements ne devraient pas dépassés 25mm, les calculs ont été effectués moyennant l'utilisation du logiciel GEOFOND. Avec les hypothèses ci- dessus, les contraintes admissibles obtenues au droit des différents points de sondages sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Point de sondage	Contraintes admissibles à l'ELS (bars)	Contraintes admissibles à l'ELU (bars)
PD 1	1.7	2.5
PD 2	1.9	2.8
PD 3	2.2	3.2
PD 4	1.7	2.5

Plan d'implantation des sondages



PD 1



Fondation
 Côté : 1.8 m
 Encastrement : 1.4 m
 Charge : 350 kN
 Inclinaison de la charge : 0°
 Excentricité de la charge : 0 m

Paramètres des sols
 Poids des terres au-dessus de la fondation :
 18 kN/m³

Temps considéré
 20 année(s)

Fichier : Profil PD1 Ecole de Santé NKTT corrigé.gfd



GEOFOND© V1.17 du 03/10/2013 développé par GEOS
 site web : <http://www.geos.fr> e-mail : info@geos.fr

GEOS Ingénieurs Conseils, 72 r. georges de Mestral, Bât. Athéna 1
 Archamps Technopole, 74166 St-Julien-en-genevois Cedex

Tél : 04 50 95 38 14
 Fax : 04 50 95 99 36

Résultats de calcul : Capacité portante

Par la méthode de Meyerhoff (SPT)

(Sables uniquement)

N = 7.84

$q_{ref}(ELS) = 0.108$ MPa ; $q_{ref}(ELU) = 0.162$ MPa

Pour les semelles (B < 1.20 m) : $q'u = 0.593$ MPa

Capa. portante(ELS) = 0.198 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.296 MPa : vérifié

Pour les radiers (B > 1.20 m) : $q'u = 0.504$ MPa

Capa. portante(ELS) = 0.168 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.252 MPa : vérifié

Résultats de calcul : Tassement

Sous une contrainte $q_{ref} = 0.108$ MPa

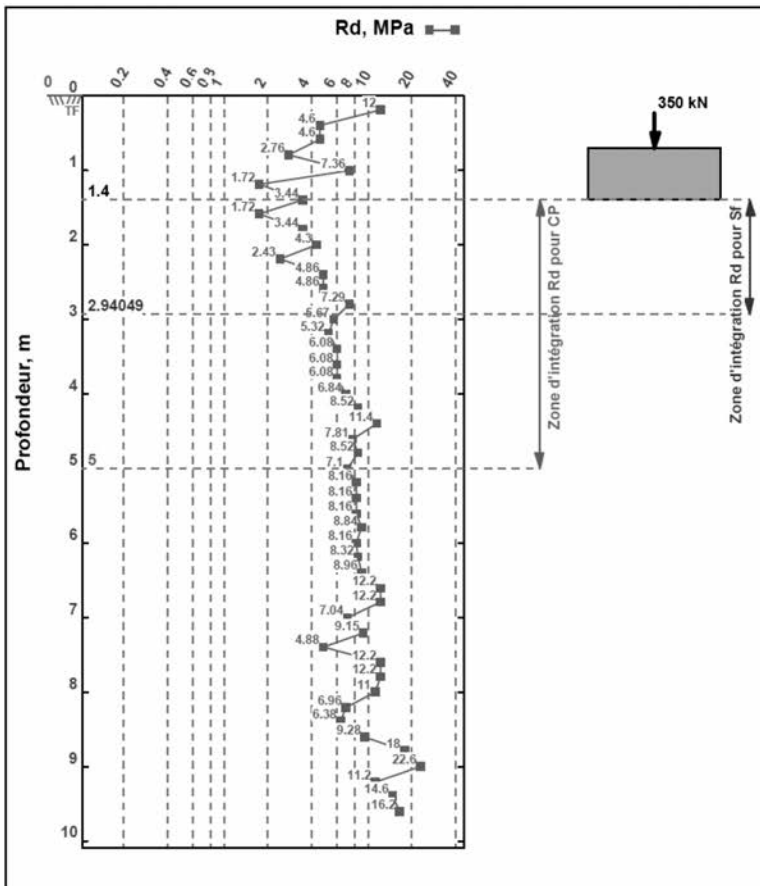
N = 7.18

$\sigma'v0 = 25.2$ kPa

Par la méthode Alpan

Sf = 2.46 cm

PD 2



Fondation

Côté : 1.8 m
 Encastrement : 1.4 m
 Charge : 350 kN
 Inclinaison de la charge : 0°
 Excentricité de la charge : 0 m

Paramètres des sols

Poids des terres au-dessus de la fondation :
 18 kN/m³

Temps considéré

20 année(s)

Fichier : Profil PD2 Ecole de Santé NKTT corrigé.gfd



GEOFOND® V1.17 du 03/10/2013 développé par GEOS
 site web : <http://www.geos.fr> e-mail : info@geos.fr

GEOS Ingénieurs Conseils, 72 r. georges de Mestral, Bât. Athéna 1
 Archamps Technopole, 74166 St-Julien-en-genevois Cedex

Tél : 04 50 95 38 14
 Fax : 04 50 95 99 36

Résultats de calcul : Capacité portante

Par la méthode de Meyerhoff (SPT)

(Sables uniquement)

N = 8.73

q_{ref}(ELS) = 0.108 MPa ; q_{ref}(ELU) = 0.162 MPa

Pour les semelles (B < 1.20 m) : q_u = 0.66 MPa

Capa. portante(ELS) = 0.22 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.33 MPa : vérifié

Pour les radiers (B > 1.20 m) : q_u = 0.561 MPa

Capa. portante(ELS) = 0.187 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.281 MPa : vérifié

Résultats de calcul : Tassement

Sous une contrainte q_{ref} = 0.108 MPa

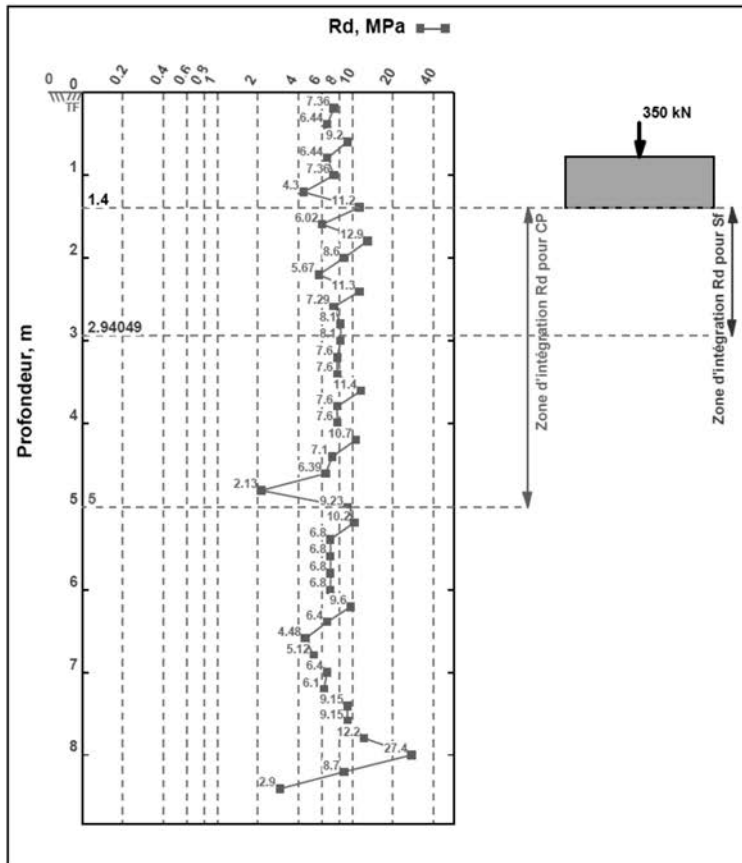
N = 5.24

σ'v0 = 25.2 kPa

Par la méthode Alpan

Sf = 3.57 cm

PD 3



Fondation
 Côté : 1.8 m
 Encastrement : 1.4 m
 Charge : 350 kN
 Inclinaison de la charge : 0°
 Excentricité de la charge : 0 m

Paramètres des sols
 Poids des terres au-dessus de la fondation :
 18 kN/m³

Temps considéré
 20 année(s)

Fichier : Profil PD3 Ecole de Santé NKTT corrigé.gfd

Résultats de calcul : Capacité portante

Par la méthode de Meyerhoff (SPT)
 (Sables uniquement)
 N = 10.1
 $q_{ref}(ELS) = 0.108 \text{ MPa}$; $q_{ref}(ELU) = 0.162 \text{ MPa}$
 Pour les semelles ($B < 1.20 \text{ m}$) : $q_u = 0.761 \text{ MPa}$
 Capa. portante(ELS) = 0.254 MPa : vérifié
 Capa. portante(ELU) = 0.381 MPa : vérifié
 Pour les radiers ($B > 1.20 \text{ m}$) : $q_u = 0.648 \text{ MPa}$
 Capa. portante(ELS) = 0.216 MPa : vérifié
 Capa. portante(ELU) = 0.324 MPa : vérifié

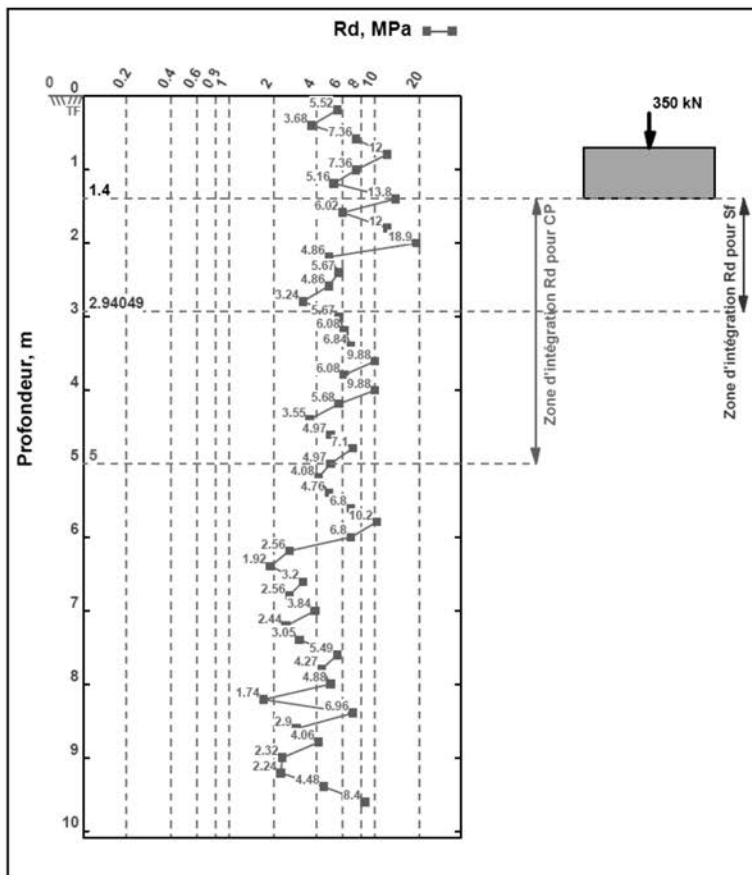
Résultats de calcul : Tassement

Sous une contrainte $q_{ref} = 0.108 \text{ MPa}$

N = 11.1
 $\sigma'_{v0} = 25.2 \text{ kPa}$

Par la méthode Alpan
 Sf = 1.47 cm

PD 4



Fondation

Côté : 1.8 m
 Encastrement : 1.4 m
 Charge : 350 kN
 Inclinaison de la charge : 0°
 Excentricité de la charge : 0 m

Paramètres des sols

Poids des terres au-dessus de la fondation :
 18 kN/m³

Temps considéré

20 année(s)

Fichier : Profil PD4 Ecole de Santé NKTT corrigé.gfd



GEOFOND® V1.17 du 03/10/2013 développé par GEOS
 site web : <http://www.geos.fr> e-mail : info@geos.fr

GEOS Ingénieurs Conseils, 72 r. georges de Mestral, Bât. Athéna 1
 Archamps Technopole, 74166 St-Julien-en-genevois Cedex

Tél : 04 50 95 38 14
 Fax : 04 50 95 99 36

Résultats de calcul : Capacité portante

Par la méthode de Meyerhoff (SPT)

(Sables uniquement)

N = 7.73

q_{ref}(ELS) = 0.108 MPa ; q_{ref}(ELU) = 0.162 MPa

Pour les semelles (B < 1.20 m) : q_u = 0.584 MPa

Capa. portante(ELS) = 0.195 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.292 MPa : vérifié

Pour les radiers (B > 1.20 m) : q_u = 0.497 MPa

Capa. portante(ELS) = 0.166 MPa : vérifié

Capa. portante(ELU) = 0.248 MPa : vérifié

Résultats de calcul : Tassement

Sous une contrainte q_{ref} = 0.108 MPa

N = 10.5

σ'v0 = 25.2 kPa

Par la méthode Alpan

Sf = 1.56 cm

RECAPITULATIF DES RESULTATS DES ESSAIS D'IDENTIFICATION (Puit 1 - Puit 5)

ECHANTILLONS	NATURE DU MATERIAU	GRANULOMETRIE										Densité apparente	Poids spécifique	Teneur en eau %	ES %
		Unit : mm													
		40	25	20	16	12.5	5	0.63	0.315	0.16	0.08				
Puits 1 (0.00 - 0.20m)	Tout venant coquillé		87	87	87	87	85	63	46	17	11		2.58	37	34
Puits 1 (0.20 - 0.40m)	Sable coquillé		95	94	94	93	91	85	69	19	13	1.51	2.57	51	32
Puits 1 (0.40 - 0.60m)	Sable coquillé		98	98	98	98	97	96	77	14	9	1.52	2.60	48	36
Puits 1 (0.60 - 0.80m)	Sable coquillé						100	98	76	13	7	1.55	2.57	45	37
Puits 1 (0.80 - 1.20m)	Sable dunaire						100	100	85	14	9	1.54	2.56	67	26
Puits 2 (0.00 - 0.40m)	Sable dunaire peu grenu						99	88	17	8	8	1.47	2.56	53	55
Puits 2 (0.40 - 1.00m)	Sable dunaire peu blanc						100	99	76	7	3	1.48	2.59	41	41
Puits 2 (1.00 - 1.20m)	Sable fin						100	100	91	11	5	1.47	2.54	62	45
Puits 3 (0.00 - 1.20m)	Sable fin rougeâtre						100	100	94	19	8	1.48	2.52	64	21
Puits 4 (0.00 - 0.20m)	Tout venant coquillé						100	99	93	30	18	1.43	2.69	61	24
Puits 4 (0.20 - 0.40m)	Sable dunaire peu grenu						100	100	95	22	8	1.43	2.57	60	48
Puits 4 (0.40 - 1.20m)	Sable dunaire						100	100	96	15	5	1.46	2.56	71	62
Puits 5 (0.00 - 0.60m)	Sable dunaire						100	99	88	16	9	1.49	2.56	61	47
Puits 5 (0.60 - 1.20m)	Sable dunaire						100	99	88	14	7	1.48	2.54	54	33

10. Sélection des équipements

Sélection des équipements

(1/2)

NO	Nom d'équipement	Quantité demandée	Critères de sélection des équipements							NO	Nom d'équipement	Quantité prévue	
			usage pédi (P)	usage ad (A)	usage gé (G)	usage pédi (P)	usage ad (A)	usage gé (G)	usage pédi (P)				
P-1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV)	1								1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV, SC, Perfusion)	8	
P-2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	1								2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	8	
P-3	Mannequin pour simulation des différentes injections (SC)	1									*inclant NO 1		
P-4	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	1								3	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	8	
P-5	Mannequin pour simulation des différentes injections (prélèvement artériel)	1									*inclant NO 1		
P-6	Mannequin - simulateur pour la prise de sang	1									*inclant NO 1		
P-7	Mannequin - simulateur d'accouchement	2								4	Mannequin - simulateur d'accouchement (Type de hanche)	2	
P-8	Mannequin - simulateur de soins obstétrico-gynécologique	1								5	Mannequin - simulateur de soins obstétrico-gynécologique	1	
P-9	Mannequin - simulateur de soins chirurgicaux	1								6	Mannequin - simulateur de soins chirurgicaux	1	
P-10	Squelette homme	1								7	Squelette homme	1	
P-11	Modèle anatomique homme	1								8	Modèle anatomique homme	1	
P-13	Modèle circulation du sang	1								9	Modèle circulation du sang	1	
P-14	Mannequin pour TP soins infirmiers	2								10	Mannequin pour TP soins infirmiers	2	
P-15	Mannequin pour adulte pour TP réanimation cardiaque	1								11	Mannequin pour adulte pour TP réanimation cardiaque	1	
P-16	Mannequin pour bébé pour TP réanimation cardiaque	2								12	Mannequin pour bébé pour TP réanimation cardiaque	1	
P-17	Mannequin néonatal pour TP-ablution	2								13	Mannequin néonatal pour TP-ablution	2	
P-18	Modèle bassin	1								14	Modèle bassin	1	
P-19	Modèle pour TP anesthésie partielle	1								15	Modèle pour TP anesthésie partielle	1	
P-20	Modèle endotrachéal homme	1								16	Modèle endotrachéal adulte	1	
P-21	Modèles de différents stades de la grossesse	2								20	Mannequin avec col utérin perméable	1	
P-22	Mannequin pour l'épisiotomie	2								18	Mannequin pour l'épisiotomie	2	
P-23	Modèle de la grossesse régulière	2								19	Modèle de la grossesse régulière	1	
P-24	Mannequin avec col utérin perméable	2								17	Modèles de différents stades de la grossesse	1	
P-25	Fœtus ultrasons Examen fantôme	1								21	Fœtus ultrasons Examen fantôme	1	
P-26	Radiographie standard pour une alimentation fantôme systémique	1											
P-27	Simulateur ECG	1											
P-28	Simulateur de débrillation	1											
P-29	Tensiomètre stéthoscope médical et obstétrical	10											
P-30	Ruban périmètre crânien	10											
P-31	Toise bébé	1											
P-32	Pèse bébé	1								23	Obsétrique jeu d'instruments de diagnostic	12	
P-33	Guérison 3 étages	1									Toise bébé et Pèse bébé	1	
P-34	Instruments pour l'obstétrique	2								24	Guérison 3 étages	2	
P-35	Trousse de diagnostic pour l'obstétrique	1								25	Instruments pour l'obstétrique	2	
P-36	Sphygmomanomètre portable de mesure	10								26	Trousse de diagnostic pour l'obstétrique	8	
P-37	Thermomètre clinique	10									*inclant NO 22		
P-38	Thermomètre clinique pour le rectum	10									*inclant NO 22		
P-39	Instrument de mesure de taille pour adulte	1								27	*inclant NO 22		
P-40	Etagé pour le matériel	5									27	Instrument de mesure de taille et poids pour adulte	3
P-41	Autoclave	1								28	Armoire pour les instruments type A	4	
P-42	Appareil de distillation	1								29	Autoclave	3	
P-43	Armoire pour les instruments	5								30	Appareil de distillation	3	
P-44	Poubelle	2											
P-45	Lit pour malade	5											
P-46	Boîtier en aluminium pour le mannequin	2								31	Lit pour malade	12	
P-47	Vitrine type de luxe	2								32	Boîtier en aluminium pour le mannequin	3	
P-48	Vitrine	8								33	Vitrine type de luxe	1	
P-49	Nourrisson de soin masculin (avec articulation mobile, yeux légèrement ouverts et fontanelle palpable)	1								34	Vitrine	6	
P-50	Bassin féminin avec ligament et vaisseaux, neuf planchers pelvien et organe en 6 pièces	1											
P-51	Préparation à la naissance, physiologie accouchement, planche plastifiée avec oreiller métallique pour la suspendre au mur dimensions 50x67cm	1								35	Mannequin - simulateur d'accouchement (type de tout le corps)	1	
P-52	Planche anatomique grossesse: planche plastifiée (en plus oreiller métallique pour la suspendre au mur) D-50 x 67cm	1											
P-53	Réanimation adulte avancée et simulée	10								36	Réanimation fixée pour adultes	10	
P-54	Mesure de la RCP en temps réel	10								37	Réanimation fixée pour bébé	2	
P-55	Planche coeur	2								38	Modèle de coeur	1	
P-56	Planche oeil	2								39	Modèle de foie	1	
P-57	Planche bras	1											
P-58	Planche jambe	1											
P-59	Planche tête	1											
P-60	Oreille	2								40	Modèle d'oreille	1	
P-61	Planche bouche plus dent adulte	2								41	Modèle de dents de l'adulte	1	
P-62	Chariot brancard	2								42	Chariot brancard	10	
P-63	Atèle d'incarcération	1											
P-64	Collier cervical	2								43	Collier cervical	10	
P-65	Ambu de ventilation	10									*inclant NO 36		
P-66	Chariot d'urgence	2								44	Chariot d'urgence	3	
P-67	Valise kit de secours typique	2								45	Valise kit de secours typique	3	
P-68	Set audiovisuel pour salle de TP	16								88	Set audiovisuel pour salle de TP	3	
P-69	Tabouret pour salle de TP	100								75	Tabouret pour salle de TP	180	
P-70	Casier	20								82	Casier pour 9 personnes	21	
P-71	Rayonnages	1								85	Rayonnages	3	
L-1	Microscope binoculaire	2								46	Microscope binoculaire	6	
L-2	Microscope trinoculaire (pour l'enseignement pratique)	2								47	Microscope trinoculaire (pour l'enseignement pratique)	1	
L-3	Loupe binoculaire pour étude entomologique	1								48	Loupe binoculaire pour étude entomologique	6	
L-4	Appareil pour coagulation (HEMOSTAGE)	1								49	Appareil pour coagulation	1	
L-5	Appareil à hématocrite (centrifugeuse à hématocrite plus échelle de LECTURE)	1								50	Appareil à hématocrite (centrifugeuse à hématocrite)	1	
L-6	Analyseur d'hématologie	1								51	Analyseur d'hématologie	1	
L-7	RHUSUSCOPE	5								52	Rhésuscope	1	
L-8	Hémocytomètre	1								53	Hémocytomètre	6	
L-9	Réfrigérateur pour la conservation des médicaments	1								54	Réfrigérateur pour la conservation des médicaments	1	
L-10	Vortex (biologie moléculaire)	1								55	Agitateur rotatif	1	
L-11	Centrifugeuse	1								56	Centrifugeuse	1	
L-12	Spectrophotomètre à aspiration	2								57	Spectrophotomètre à aspiration	1	
L-13	Micropipette graduée	1								58	Micropipette graduée	6	
L-14	Appareil d'ionogramme (électrolyte, Na, K, Cl)	1								59	Appareil d'ionogramme (électrolyte, Na, K, Cl)	1	
L-15	pH mètre	1								60	pH mètre	6	
L-16	Verrerie réglée pour biochimie	1											
L-17	Jeux de bacs avec grille et bac brun	1											
L-18	Ebène	1								61	Ebène	1	
L-19	Autoclave	1											

NO	Nom d'équipement	Quantité demandée	Critères de sélection des équipements						Liste des équipements du projet		
			(0) ou (1)	(0) ou (1)	(0) ou (1)	(0) ou (1)	(0) ou (1)	(0) ou (1)	NO	Nom d'équipement	Quantité prévue
L-20	Réfrigérateur	1	○	○	○	○	○	○	62	Congelateur	1
L-21	Congelateur	1	○	○	○	○	○	○			
L-22	Compteur différentiel	1	○	○	○	○	○	○	63	Compteur différentiel	6
L-23	Poupinel	1	○	○	○	○	○	○	64	Poupinel	1
L-24	Bec bunsen	1	○	○	○	○	○	○	65	Bec bunsen	1
L-25	Distillateur (Eau distillée)	2	○	*	○	○	○	*			
L-26	Jeux de verres à pied	1	○	*	○	○	○	*			
L-27	Agitateur de KLINE	1	○	○	○	○	○	○	66	Agitateur magnétique	1
L-28	Microbome rotatif	5	○	○	○	○	○	○	67	Microbome rotatif	1
L-29	Ventilateur	10	○	*	○	○	○	*			
L-30	Chaises pour la salle de laboratoire	10	○	○	○	○	○	○	68	Chaises pour salle de laboratoire	10
L-31	Bain-marie	1	○	○	○	○	○	○	69	Bain-marie	1
L-32	Equilibre analytique	1	○	○	○	○	○	○	70	Equilibre analytique	1
L-33	AVR (0.5 kva)	1	○	○	○	○	○	○	89	Régulateur de tension automatique 0.5 kVA	1
L-34	AVR(1.0 kva)	5	○	○	○	○	○	○	90	Régulateur de tension automatique 1.0 kVA	7
L-36	UPS(1.1 kva)	1	○	○	○	○	○	○	92	Alimentation sans interruption 1.0 kVA	2
O-1	Projecteur	10	○	○	○	○	○	○	71	Projecteur	7
O-2	Ordinateur portable	10	○	*	○	○	○	*			
O-3	Ecran pliable	10	○	○	○	○	○	○	72	Ecran pliable	7
O-4	Tableau magnétique	10	○	○	○	○	○	○	73	Tableau magnétique	30
O-5	Support flip chart	10	○	○	○	○	○	○	74	Support flip chart	14
O-6	Tables bancs	890	○	○	○	○	○	○	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	104
			○	○	○	○	○	○	77	Chaise pour salle de cours	904
			○	○	○	○	○	○	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	230
O-7	Lutrin de la salle de cours	10	○	○	○	○	○	○	87	Lutrin de la salle de cours	14
A-5	Bibliothèque	1	○	○	○	○	○	○	83	Bibliothèque	1
R-1	Grande table ronde	2	○	○	○	○	○	○	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	10
R-2	Chaises	12	○	○	○	○	○	○	77	Chaise pour salle de cours	22
R-3	Grand écran de projection	1	○	○	○	○	○	○	72	Ecran pliable	1
R-4	Projecteur type fixé au plafond	1	○	*	○	○	○	*			
G-1	Projecteur	1	○	○	○	○	○	○		*inclant NO 93	
G-2	Ordinateur portable	1	○	*	○	○	○	*			
G-3	Ecran pliable	1	○	○	○	○	○	○		*inclant NO 93	
G-4	Tableau magnétique	1	○	*	○	○	○	*			
G-5	Matériel audiovisuel	1	○	○	○	○	○	○	93	Matériel audiovisuel	1
G-6	Un support flip chart	1	○	*	○	○	○	*			
G-7	Tables bancs	200	○	○	○	○	○	○	77	Chaise pour salle de cours	1
G-8	Bureau pour le professeur	1	○	○	○	○	○	○	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
G-9	Pupitre pour amphithéâtres	1	○	○	○	○	○	○	94	Pupitre pour amphithéâtres	1
G-10	Régulateur de tension automatique 5.0 kVA	1	○	○	○	○	○	○	91	Régulateur de tension automatique 5.0 kVA	1
V-3	Caméras	1	○	○	○	○	○	○		*inclant NO 88	
Pr-1	Placards	20	○	○	○	○	○	○	84	Casier pour 4 personnes	2
Pr-2	Bureaux	6	○	*	○	○	○	*	78	Grande table et fauteuil	1
C-1	Photocopieur grand Modèle	1	○	○	○	○	○	○	79	Photocopieur grand Modèle	1
Ca-1	Equipement pour cafétéria, buvette, restaurant	1	○	○	○	○	○	○	80	Equipement pour cafétéria (Table et chaise)	4
E-1	Jeu d'instruments de consultation	1	○	○	○	○	○	○	45	Valise kit de secours typique	1
E-2	Table de consultation	1	○	○	○	○	○	○	81	Table de consultation	1
E-3	Chaises	1	○	○	○	○	○	○	77	Chaise pour salle de cours	1

11. Coûts de maintenance des équipements (coûts annuels de consommables)

Coûts de maintenance des équipements (coûts annuels de consommables)

A l'ENSP, tous les coûts des agents biologiques et des matériaux sont utilisés pour les travaux pratiques d'analyses au laboratoire au sein de l'école, dès lors que les étudiants de l'ENSP ne font pas de travaux pratiques notamment ceux d'analyses dans les hôpitaux qui sont leur lieu de stage. Le montant des dépenses du poste : « Consommables de laboratoire et produits biologiques » du budget de l'ENSP varie selon l'année, à savoir, 820.000 MRO en 2012, 3.900.000 MRO en 2013 et 280.000 MRO en 2014, ce qui correspond à une fourchette de 110.000 à 1.500.000 yens japonais. Le coût annuel de maintenance des équipements qui seront fournis par le Projet est estimé à environ 1.080.000 yens, qui correspond à 75 % du coût des « consommables de laboratoire et de produits biologiques » de 2013.

Le tableau suivant montrent les coûts estimatifs annuels des pièces de rechange et consommables des équipements qui seront fournis par le Projet.

Tableau Coûts annuels de fonctionnement et de maintenance des équipements du Projet

(unité : yens)

No.	Equipement	Pièces / Consommables	Quantité		Prix unitaire ¥	Total ¥
1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV)	Jeu de perfusion / poche de perfusion	9	Pièce	3850	34650
		Sang simulé (supérieur à 450 ml)	5	Pièce	2940	14700
2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	Modèle de tissu mou (gel)	2	Pièce	4900	9800
3	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	Aiguilles de seringue (21G - 23G, 100 pièces/jeu)	5	Jeu	770	3850
		Aiguilles de seringue (5 ml, 100 pièces/jeu)	5	Jeu	2660	13300
		Modèle pour injection	5	Jeu	4200	21000
10	Mannequin pour TP soins infirmiers	Tampon pour injection bras supérieur	1	Pièce	7700	7700
		Tampon pour injection hanche	1	Pièce	8400	8400
		Tampon pour injection cuisse	1	Pièce	13300	13300
		Tampon pour entraînement de perfusion	1	Pièce	16800	16800
11	Mannequin pour adulte pour TP réanimation cardiaque	Lingettes de mannequin (50 / jeu)	1	Jeu	1386	1386
		Ballon-masque	1	Pièce	14000	14000
12	Mannequin pour bébé pour TP réanimation cardiaque	Ballon-masque	1	Pièce	14000	14000
15	Modèle pour TP anesthésie partielle	Tampon pour ponction (avec poche de drainage)	5	Pièce	33600	168000
16	Modèle endotrachéal homme	Incisive latérale maxillaire (2 de réserve)	1	Jeu	10500	10500
		Lubrifiant pour modèle d'entraînement	1	Jeu	1120	1120

No.	Equipement	Pièces / Consommables	Quantité		Prix unitaire ¥	Total ¥
		Seringue (50 ml, 100 pc/Jeu)	3	Jeu	2800	8400
18	Mannequin pour l'épisiotomie	Tampon pour épisiotomie, 6 pièces / jeu	1	Jeu	11900	11900
		Fil en nylon	5	Jeu	1190	5950
29	Autoclave	Papier d'enregistrement (30 m)	5	Pièce	1050	5250
35	Bassin féminin avec ligament et vaisseaux, neuf planchers pelvien et organe en 6 pièces	Sang simulé	5	Jeu	2380	11900
46	Microscope binoculaire	Huile (50 cc/pièce)	2	Pièce	2100	4200
49	Appareil pour coagulation (HEMOSTAGE)	Réactif PT, 1500 tests	1	Jeu	21000	21000
		Réactif APTT, 500 tests	1	Jeu	24500	24500
		Réactif fbg, 500 tests	1	Jeu	175000	175000
		Réactif TT, 300 tests	1	Jeu	210000	210000
		Réactif de plasma sanguin pour déficience en facteur II et en prothrombine	1	Jeu	84000	84000
50	Appareil à hématocrite (centrifugeuse à hématocrite plus échelle de lecture)	Jeu de réactifs standards, 3000 tests	1	Boîte	5250	5250
51	Analyseur d'hématologie	Jeu de réactifs standards, 3000 tests	1	Jeu	129500	129500
52	Réfrigérateur pour la conservation des médicaments	Papier d'enregistrement (10 m/Rouleau)	3	Rouleau	2870	8610
56	Centrifugeuse	Tube en verre, 15 ml, (400 pièces/Jeu)	2	Jeu	140	280
57	Spectrophotomètre à aspiration	Jeu de réactifs standards, 500 tests	1	Jeu	9548	9548
60	pH-mètre	Liquide standard de pH – 4 (500 ml)	1	Pièce	910	910
		Liquide standard de pH – 7 (500 ml)	1	Pièce	910	910
		Liquide standard de pH – 7 (500 ml)	1	Pièce	910	910
		Liquide interne d'électrode de comparaison	1	Pièce	2100	2100
67	Microtome rotatif	Lame à usage unique (10 pcs / boîte)	3	Boîte	5460	16380
					Total ¥	1,089,004
					Total MRO	2,865,800

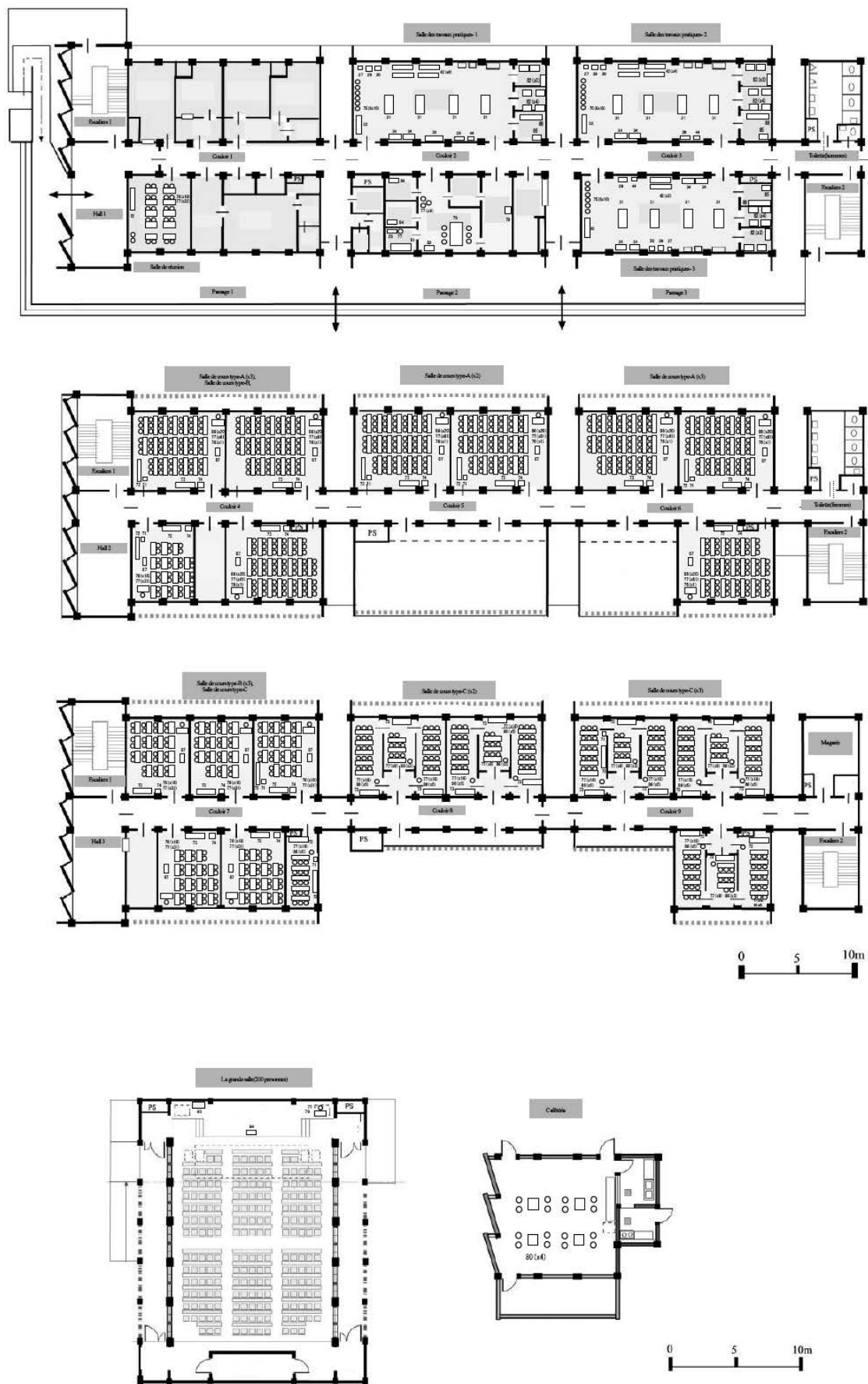
12. Coûts à la charge de la partie mauritanienne

(1/2)

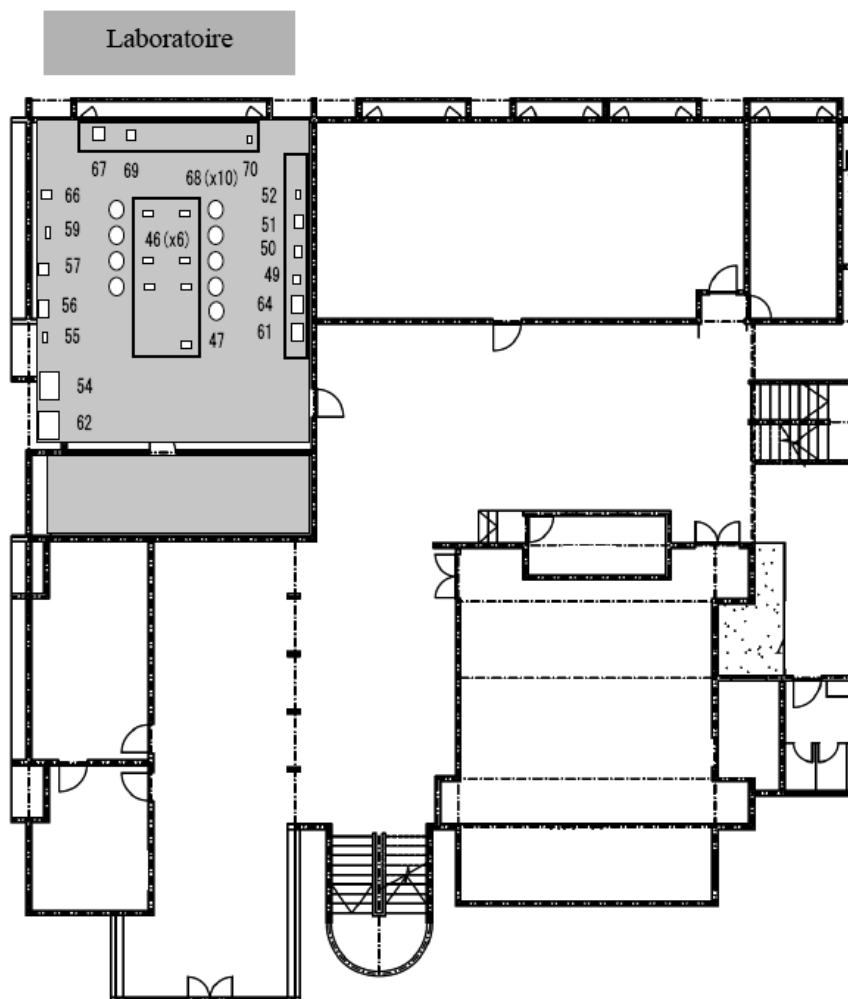
Libellés	Description	PU	Qte	Total	Remarques	Sous-total	Conversion en d'autres monnaies
1. Avant le démarrage des travaux							
Enlèvement d'obstacle/ Terrassement	Superficie : 11.000m2						
Abattage d'arbres existants	Travaux de 2 jours (10 ouvriers + 2 contremaîtres, 1 camion)						
Enlèvement de déchets et autres Nivellement	• Ouvrier	15.95 US\$	20 Pers.	319.00 US\$	Remarques : • Le coût de mise en décharge des arbres et déchets n'est pas inclus.		
	• Contremaître	38.27 US\$	4 Pers.	153.08 US\$	• Lors de l'utilisation du bloc de laboratoire appartenant à l'université de Nouakchott, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation d'accès auprès du responsable de la zone des travaux. En outre, le logement du gardien qui garde le bloc de laboratoire doit être déplacé pour dégager la zone des ouvrages provisoires des travaux.		
	• Chauffeur	19.13 US\$	2 Pers.	38.26 US\$	Les démarches ci-dessus indiquées seront assurées par l'ENSP et le ministère de la Santé.		
	• Camion 4 tonnes	148.82 US\$	2 Unite	297.64 US\$			
	• Carburant (Hule Diesel)	1.35 US\$	200 L	270.00 US\$			
	• Coûts directs (Total des postes ci-dessus)			1.077.98 US\$	①		
	• Frais généraux 50 %			538.99 US\$	②		
	• Frais de gestion générale (20%) (Coûts directs + Frais généraux) x20 %			323.39 US\$	③		
	• Total ①+②+③			1.940.36 US\$		1.940.36 US\$	119.79 232.436 Yens 604.559 MRO
2. Avant l'achèvement des travaux (pendant les travaux)							
Nettoyage, rangement et enlèvement des matériels mis au rebut du laboratoire existant pour la mise en place des équipements fournis par le Projet							
• Ouvrier	15.95 US\$	6 Pers.	95.70 US\$	95.70 US\$	① • Le coût de mise en décharge des arbres et déchets n'est pas inclus.		
• Frais généraux 50 %			47.85 US\$	47.85 US\$	② • La réhabilitation des circuits électriques existants sera assurée par le service de maintenance de l'ENSP ou du ministère de la Santé, et par conséquent, les coûts liés à ces travaux ne sont pas inclus.		
• Frais de gestion générale (20 %) (Coûts directs + Frais généraux) x20 %			28.71 US\$	28.71 US\$	③		
• Total ①+②+③			172.26 US\$	172.26 US\$		172.26 US\$	119.79 20.635 Yens 53.671 MRO
3. Achevement des travaux							
Branchement des blocs construits par le Projet aux différents réseaux (électricité, alimentations en eau, assainissement, téléphone)							
Branchement à la ligne primaire d'alimentation électrique Environ 30 m	• 2 puits de raccordement	250 US\$	2 points	500.00 US\$			
	• Fourreau électrique 70 mm	74.9 US\$	30 m	2.247.00 US\$			
	• Câble 4év CV-T38	20.27 US\$	36 m	729.72 US\$			
	• Matériel de raccordement (fortail)	350 US\$	1 Fortail	350.00 US\$			
	• Fouille	13.56 US\$	20 m3	271.20 US\$			
	• Rebouchage de boue	7.99 US\$	20 m3	159.80 US\$			
	• Sous-total des postes ci-dessus			4.257.72 US\$	①		
	• Coût de supervision des travaux 10 %			425.77 US\$	②		
	• Taxes et autres 14 %			655.69 US\$	③		
	• Total ①+②+③			5.339.18 US\$		5.339.18 US\$	119.79 639.580 Yens 1.663.529 MRO
Branchement au réseau d'alimentation en eau 25A, environ 30 m	• Regard de branchement 400 x 400 x 600	1.099.08 US\$	1 Point	1.099.08 US\$			
	• Boîte à vanne	74.16 US\$	1 Point	74.16 US\$			
	• VLP-VD 25A	20.52 US\$	30.00 m	615.60 US\$			
	• Robinetterie	150.00 US\$	1.00 Point	150.00 US\$			
	• Fouille	13.56 US\$	20.00 m3	271.20 US\$			
	• Rebouchage de boue	7.99 US\$	20.00 m3	159.80 US\$			
	• Sous-total des postes ci-dessus			2.369.84 US\$	①		
	• Coût de supervision des travaux 10 %			236.98 US\$	②		
	• Taxes et autres 14 %			364.96 US\$	③		
	• Total ①+②+③			2.971.78 US\$		2.971.78 US\$	119.79 355.989 Yens 892.917 MRO
Branchement au réseau d'assainissement 100 m	• Regard d'assainissement 900-900-1000	1.500.00 US\$	2.00 Point	3.000.00 US\$			
	• VP-100A	73.73 US\$	100.00 m	7.373.00 US\$			
	• Raccorderie métallique pour conduits d'assainissement	300.00 US\$	1.00 Fortail	300.00 US\$			
	• Fouille	15.00 US\$	70.00 m3	1.050.00 US\$			
	• Rebouchage de boue	10.00 US\$	70.00 m3	700.00 US\$			
	• Sous-total des postes ci-dessus			12.423.00 US\$	①		
	• Coût de supervision des travaux 10 %			1.242.30 US\$	②		
	• Taxes et autres 14 %			1.913.14 US\$	③		
	• Total ①+②+③			15.578.44 US\$		15.578.44 US\$	119.79 1.866.142 Yens 4.853.775 MRO
Branchement au réseau téléphonique	• Poikau	414.25 US\$	1 Point	414.25 US\$			
	• Câble IV 5.5 mm2	1.15 US\$	50 m	57.50 US\$			
	• Câble TOW-SS 1.2mm -2C	1.2 US\$	50 m	60.00 US\$			
	• Fil porteur 38 mm	0.2 US\$	50 m	10.00 US\$			
	• Sous-total des postes ci-dessus			541.75 US\$	①		
	• Coût de supervision des travaux 10 %			54.18 US\$	②		
	• Taxes et autres 14 %			83.43 US\$	③		
	• Total ①+②+③			679.35 US\$		679.35 US\$	119.79 81.380 Yens 211.666 MRO

13. Plan de disposition des différents blocs

ENSP Équipement Mise en page graphique 1 (Bloc Pédagogique, Grande salle, Cafétéria)



ENSP Équipement Mise en page graphique 2 (Laboratoire existante)



Liste des équipements qui seront fournis par le Projet

Cour de l'ENSP existante			
Locaux	No	Désignation	Qty
Laboratoire existante	46	Microscope binoculaire	6
	47	Microscope trinoculaire (pour l'enseignement pratique)	1
	48	Loupe binoculaire pour étude entomologique	6
	49	Appareil pour coagulation	1
	50	Appareil à hématocrite (centrifugeuse à hématocrite)	1
	51	Analyseur d'hématologie	1
	52	Rhésuscope	1
	53	Hémocytomètre	6
	54	Réfrigérateur pour la conservation des médicaments	1
	55	Agitateurs rotatifs	1
	56	Centrifugeuse	1
	57	Spectrophotomètre à aspiration	1
	58	Micropipette graduée	6
	59	Appareil d'ionogramme (électrolyte, Na,K,Cl)	1
	60	pH mètre	6
	61	Etuve	1
	62	Congélateur	1
	63	Compteur différentiel	6
	64	Poupinel	1
	65	Bec bunsen	1
	66	Agitateur magnétique	1
	67	Microtome rotatif	1
	68	Chaises pour salle de laboratoire	10
	69	Bain-marie	1
70	Equilibre analytique	1	
89	Régulateur de tension automatique 0.5 kVA	1	
90	Régulateur de tension automatique 1.0 kVA	7	
92	Alimentation sans interruption 1.0 kVA	2	
			74
Section des operationnelle			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de réunion	72	Ecran pliable	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	10
	77	Chaise pour salle de cours	22
			33
Section de soutien aux études			
Locaux	No	Désignation	Qty
Vestiaire pour femmes	84	Casier pour 4 personnes	1
Vestiaire pour hommes	84	Casier pour 4 personnes	1
Infirmierie	28	Armoire pour les instruments	1
	77	Chaise pour salle de cours	1
	45	Valise kit de secours typique	1
	81	Table de consultation	1
Salle de professeurs-1	77	Chaise pour salle de cours	9
	78	Grande table et fauteuil	1
	83	Bibliothèque	1
Salle de préparation de matériels	79	Photocopieur grand Modèle	1
			18

Section des travaux pratiques			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de travaux pratiques-1(pour 60)	1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV, SC, Perfusion)	4
	2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	4
	3	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	4
	6	Mannequin : simulateur de soins chirurgicaux	1
	7	Squelette homme	1
	8	Modèle anatomique homme	1
	9	Modèle circulation du sang	1
	10	Mannequin pour TP soins infirmiers	1
	22	Obstétrique jeu d'instruments de diagnostic	4
	26	Trousse de diagnostic pour l'otolaryngologie	4
	27	Instrument de mesure de taille et poids pour adulte	1
	28	Armoire pour les instruments	1
	29	Autoclave	1
	30	Appareil de distillation	1
	31	Lit pour malade	4
	32	Boîtier en aluminium pour le mannequin	1
	33	Vitrine type de luxe	1
	34	Vitrine	2
	36	Réanimation fixé pour adultes	4
	42	Chariot brancard	4
43	Collier cervical	4	
44	Chariot d'urgence	1	
45	Valise kit de secours typique	1	
75	Tabouret pour salle de TP	60	
Salle de préparation-1	85	Rayonnages	1
	88	Set audiovisuel pour salle de TP	1
Vestiaire pour femmes	82	Casier pour 9 personnes	4
Vestiaire pour hommes	82	Casier pour 9 personnes	3
			120

Section des travaux pratiques			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de travaux pratiques-2(pour 60)	1	Mannequin pour simulation des différentes injections (IV, SC, Perfusion)	4
	2	Mannequin pour simulation des différentes injections (IM)	4
	3	Mannequin pour simulation des différentes injections (intramusculaire de la fesse)	4
	10	Mannequin pour TP soins infirmiers	1
	22	Obstétrique jeu d'instruments de diagnostic	4
	26	Trousse de diagnostic pour l'otolaryngologie	4
	27	Instrument de mesure de taille et poids pour adulte	1
	28	Armoire pour les instruments	1
	29	Autoclave	1
	30	Appareil de distillation	1
	31	Lit pour malade	4
	32	Boîtier en aluminium pour le mannequin	1
	34	Vitrine	2
	36	Réanimation fixé pour adultes	4
	42	Chariot brancard	4
	43	Collier cervical	4
	44	Chariot d'urgence	1
	45	Valise kit de secours typique	1
	75	Tabouret pour salle de TP	60
	Salle de préparation-2	85	Rayonnages
88		Set audiovisuel pour salle de TP	1
Vestiaire pour femmes	82	Casier pour 9 personnes	4
Vestiaire pour hommes	82	Casier pour 9 personnes	3

Section des travaux pratiques			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de travaux pratiques-3(pour 60)	4	Mannequin : simulateur d'accouchement (type de hanche)	2
	5	Mannequin : simulateur de soins obstétrico-gynécologique	1
	11	Mannequin pour adulte pour TP réanimation cardiaque	1
	12	Mannequin pour bébé pour TP réanimation cardiaque	1
	13	Mannequin néonatal pour TP-ablution	2
	14	Modèle bassin	1
	15	Modèle pour TP anesthésie partielle	1
	16	Modèle endotrachéal adulte	1
	20	Mannequin avec col utérin perméable	1
	18	Mannequin pour l'épisiotomie	2
	19	Modèle de la grossesse régulière	1
	17	Modèles de différents stages de la grossesse	1
	21	Fœtus ultrasons Examen fantôme	1
	22	Obstétrique jeu d'instruments de diagnostic	4
	23	Toise bébé et Pèse bébé	1
	24	Guéridon 3 étages	2
	25	Instruments pour l'obstétrique	2
	27	Instrument de mesure de taille et poids pour adulte	1
	28	Armoire pour les instruments	1
	29	Autoclave	1
	30	Appareil de distillation	1
	31	Lit pour malade	4
	32	Boîtier en aluminium pour le mannequin	1
	34	Vitrine	2
	35	Mannequin:simulateur d'accouchement(type de tout le corps)	1
	36	Réanimation fixé pour adultes	2
	37	Réanimation fixé pour bébé	2
	38	Modèle de coeur	1
	39	Modèle de l'oeil	1
	40	Modèle d'oreille	1
	41	Modèle de dents de l'adulte	1
	42	Chariot brancard	2
	43	Collier cervical	2
44	Chariot d'urgence	1	
45	Valise kit de secours typique	1	
75	Tabouret pour salle de TP	60	
Salle de préparation-3	85	Rayonnages	1
	88	Set audiovisuel pour salle de TP	1
Vestiaire pour femmes	82	Casier pour 9 personnes	4
Vestiaire pour hommes	82	Casier pour 9 personnes	3

120

Section des salle de cours-1			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-A(pour 60)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-A(pour 60)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-B(pour 30)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-A(pour 60)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
			309
Section des salle de cours-2			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-A(pour 60)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-A(pour 60)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
			172

Section des salle de cours-3			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-A(pour 60)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-A(pour 60)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-A(pour 60)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	77	Chaise pour salle de cours	61
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	20
	87	Lutrin de la salle de cours	1
			257

Section des salle de cours-4			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-B(pour 30)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-B(pour 30)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-B(pour 30)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-B(pour 30)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-B(pour 30)	73	Tableau magnétique	1
	74	Support flip chart	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	16
	77	Chaise pour salle de cours	31
	87	Lutrin de la salle de cours	1
Salle de cours type-C(pour 15)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	1
	77	Chaise pour salle de cours	16
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	5
			276

Section des salle de cours-5			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-C(pour 15 et pour 8 et pour 15)	73	Tableau magnétique	3
	77	Chaise pour salle de cours	41
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	13
Salle de cours type-C(pour 15 et pour 8 et pour 16)	73	Tableau magnétique	3
	77	Chaise pour salle de cours	41
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	13
			114
Section des salle de cours-6			
Locaux	No	Désignation	Qty
Salle de cours type-C(pour 15 et pour 8 et pour 15)	71	Projecteur	1
	72	Ecran pliable	1
	73	Tableau magnétique	3
	77	Chaise pour salle de cours	41
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	13
Salle de cours type-C(pour 15 et pour 8 et pour 15)	73	Tableau magnétique	3
	77	Chaise pour salle de cours	41
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	13
Salle de cours type-C(pour 15 et pour 8 et pour 16)	73	Tableau magnétique	3
	77	Chaise pour salle de cours	41
	86	Table de la salle de cours pour 3 personnes	13
			173
Bloc de grande salle			
Locaux	No	Désignation	Qty
Grande salle 200 personnes	77	Chaise pour salle de cours	1
	76	Table de la salle de cours pour 2 personnes	1
	91	Régulateur de tension automatique 5.0 kVA	1
	93	Matériel audiovisuel	1
	94	Pupitre pour d'amphithéâtres	1
			5
Bloc de cafétéria			
Locaux	No	Désignation	Qty
Cafétéria	80	Equipement pour cafétéria(Table et chaise)	4
			4

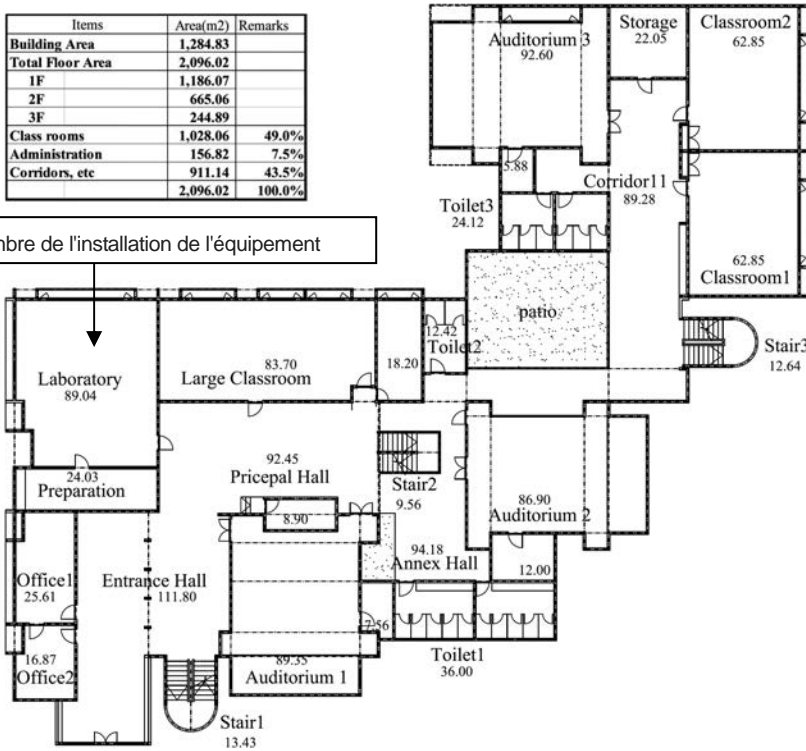
Total 1790

14. Vue en plan et superficie du bloc pédagogique

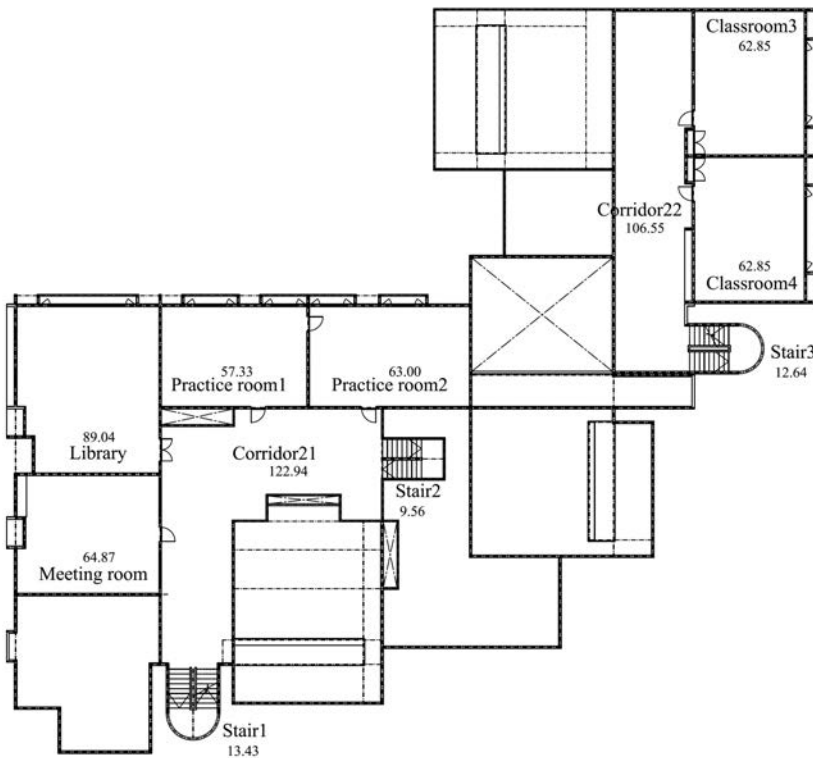
1. Bâtiment de l'école existante

Items	Area(m2)	Remarks
Building Area	1,284.83	
Total Floor Area	2,096.02	
1F	1,186.07	
2F	665.06	
3F	244.89	
Class rooms	1,028.06	49.0%
Administration	156.82	7.5%
Corridors, etc	911.14	43.5%
	2,096.02	100.0%

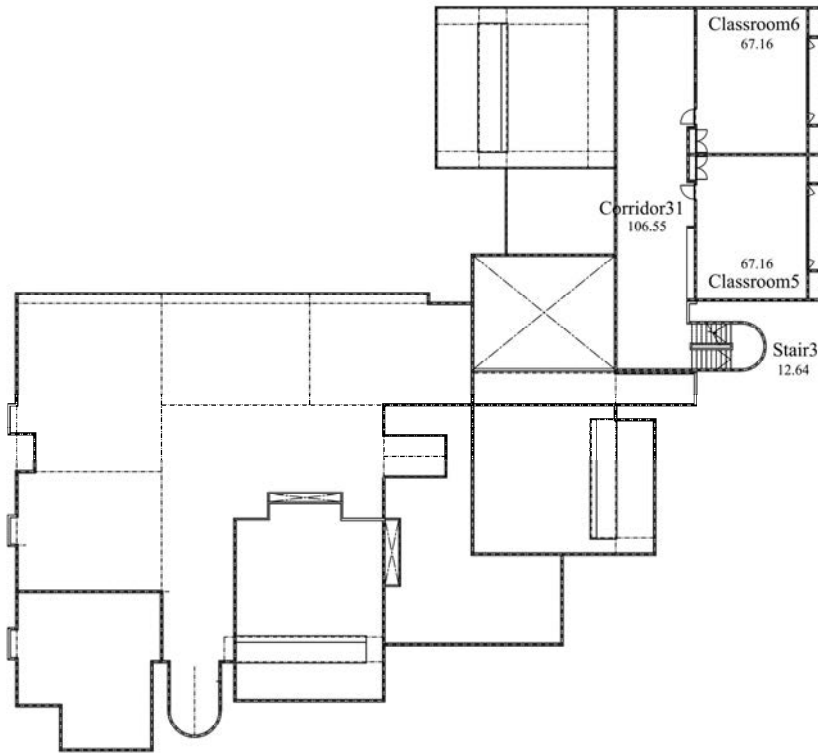
Chambre de l'installation de l'équipement



Items	Area(m2)
1F	1,186.07
Class rooms	567.29
Class room 1	62.85
Class room 2	62.85
Large class room	83.70
Auditorium 1	89.35
Auditorium 2	86.90
Auditorium 3	92.60
Laboratory	89.04
Annex 1	18.20
Administration	91.95
Office 1	25.61
Office 2	16.87
Preparation	24.03
Annex 2	7.56
Annex 3	12.00
Annex 4	5.88
Corridors, Toilets, etc	526.83
Entrance Hall	111.80
Principal Hall	92.45
Annex Hall	94.18
Corridor 11	89.28
Toilet 1	36.00
Toilet 2	12.42
Toilet 3	24.12
Storage 1	8.90
Storage 2	22.05
Stair 1	13.43
Stair 2	9.56
Stair 3	12.64



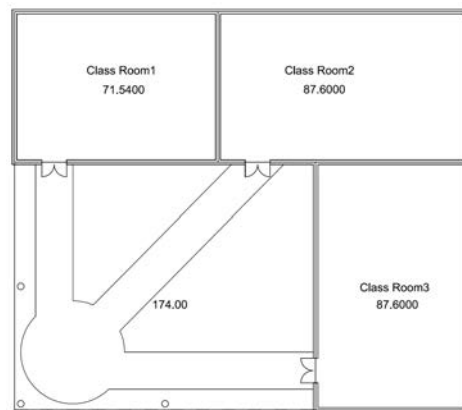
Items	Area(m2)
2F	665.06
Class rooms	335.07
Class room 3	62.85
Class room 4	62.85
Practice room 1	57.33
Practice room 2	63.00
Library	89.04
Administration	64.87
Meeting room	64.87
Corridors, Toilets, etc	265.12
Corridor 21	122.94
Corridor 22	106.55
Stair 1	13.43
Stair 2	9.56
Stair 3	12.64



Items	Area(m2)
3F	244.89
Class rooms	125.70
Class room5	62.85
Class room6	62.85
Corridors, Toilets, etc	119.19
Corridor 31	106.55
Stair 3	12.64

2. Classe existante en forme de L-

Area of each rooms		
Items	Area(m2)	Remarks
Building Area	420.74	
Total Floor Area	420.74	
Class Room	246.74	58.6%
Corridors, etc	174.00	41.4%
	420.74	100.0%



3. Département de gestion opérationnelle actuel

Administration Building		
Items	Area(m2)	Remarks
Building Area include CY	941.51	
Total Floor Area	718.90	
Administration	395.61	55.0%
Corridors, etc	323.29	45.0%
	718.90	100.0%

Area of each rooms	
Items	Area(m2)
	726.18
Administration	395.61
Office	346.07
Meeting R.	49.54
Corridors, Toilets, etc	323.29
Corridor	179.47
Storage	87.05
Toilet	26.98
Canteen	29.79

